

NOTE DE CONJONCTURE ECONOMIQUE DU QUATRIEME TRIMESTRE 2023

Sommaire

SIGLES ET ABREVIATIONS	5
VUE D'ENSEMBLE	6
ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE INTERNATIONAL	9
SECTEUR REEL	13
SECTEUR EXTERIEUR	26
FINANCES PUBLIQUES	37
SITUATION MONETAIRE	42
SECTEUR BANCAIRE	45
COMITE DE REDACTION	48

Sigles et Abréviations

BEAC : Banque des Etats de l’Afrique Centrale

CEMAC : Communauté Economique et Monétaire de l’Afrique Centrale

CSPH : Caisse de Stabilisation des Prix des Hydrocarbures

DP : Division de la Prévision

DGD : Direction Générale des Douanes

FMI : Fonds Monétaire International

IS : Impôts sur les Sociétés

lb : Livre anglaise

MINFI : Ministère des Finances

PIB : Produit Intérieur Brut

PNT : Position Nette du Trésor

PNG : Position Nette du Gouvernement

OCDE : Organisation de coopération et de développement économique

SNH : Société Nationale des Hydrocarbures

TSPP : Taxe Spéciale sur la vente des Produits Pétroliers

TVA : Taxe sur la Valeur Ajoutée

VUE D'ENSEMBLE

Environnement économique international

Au quatrième trimestre 2023, l'activité économique mondiale est marquée par la hausse des prix des marchandises, en lien avec la persistance de la guerre en Ukraine, le conflit à Gaza et les effets du changement climatique sur la production agricole.

Dans les pays avancés, la croissance du PIB décélère à 0,4% après 0,5% au troisième trimestre 2023. Toutefois, des disparités sont observées entre les pays en termes de rythme de croissance.

Aux Etats-Unis, la croissance économique ralentit à 0,8% après 1,2% au troisième trimestre. Ce ralentissement est tiré par celui de la consommation publique, en dépit d'une hausse enregistrée dans la consommation finale des ménages, les investissements et les exportations.

Dans les pays émergents et en développement, la croissance est positive dans presque toutes les principales économies du groupe. En Chine, l'activité progresse de 1,0% après 1,5% au trimestre précédent. Parmi les autres principaux pays du groupe, l'on enregistre : (i) une accélération en Inde (+2,1% après +1,9%), en Afrique du Sud (+0,1% contre -0,2%) et en Turquie (+1,0% après +0,3%) ; (ii) une stabilité de la croissance en Indonésie (+1,2% comme au trimestre précédent) et au Brésil (+0,0%) ; et (iii) une contraction en Argentine (-1,9% contre +2,2%).

Sur l'ensemble de l'année 2023, la croissance de l'économie mondiale est estimée à 3,2% après 3,5% en 2022. Elle devrait se maintenir à 3,2% en 2024. Dans le groupe des pays avancés, la croissance ralentit à 1,6% après 2,6% enregistrée en 2022. Ce ralentissement est le résultat d'une faible croissance dans la zone euro en dépit du dynamisme observé aux Etats-Unis.

Dans le groupe des pays émergents et en développement, la croissance est estimée à 4,3% après 4,1% en 2022. Parmi les principaux pays du groupe, le PIB croît de 5,2% après 3,0% en Chine ; 7,8% après 7,0% en Inde ; 3,6% contre -1,2% en Russie et ; 2,9% après 3,0% au Brésil. S'agissant particulièrement de l'Afrique subsaharienne, le taux de croissance s'établit à 2,7% après 3,8% en 2022. Cette décélération est principalement observée au Nigeria (+2,9% après +3,3%) et en Afrique du Sud (+0,6% après +1,9%). Dans la zone CEMAC, il est estimé à 2,5% après 2,8 % en 2022.

L'inflation mondiale se situe à 6,9% en 2023 après 8,7% en 2022 et devrait s'établir à 5,8% en 2024. Dans la zone CEMAC, avec les tensions inflationnistes persistantes, les prix à la consommation finale des ménages progressent de 5,7% en 2023, après 5,6 % en 2022.

Pour ce qui est des matières premières, l'indice des cours des produits énergétiques fléchit de 3,7% après une hausse de 11,2% au trimestre précédent. Ce fléchissement est principalement dû à la baisse de 3,8%, du prix du pétrole brut qui s'établit à 82,05 \$ le baril.

Sur le marché de change, le franc CFA s'est déprécié de 0,3% par rapport aux monnaies des principaux partenaires commerciaux du Cameroun. Ainsi, le franc CFA s'est déprécié par rapport au Yuan chinois (1,3%), au Dollar américain (1,7%) et à la Rouble russe (5,1%). En revanche, il s'est apprécié par rapport à la Nouvelle livre turque (8,2%), au Yen japonais (2,2%) et à la Livre sterling (1,0%). Sur une base annuelle, le franc CFA a enregistré une appréciation globale de 11,0%.

Evolution de l'économie nationale

Au niveau national, la conjoncture économique est marquée par : (i) la consolidation des activités économiques dans les régions du Nord-ouest et du Sud-ouest ; (ii) les effets de la persistance de la crise Russo-ukrainienne ; (iii) les changements climatiques ; et (iv) la poursuite de la mise en œuvre du Programme Economique et Financier conclu avec le FMI.

Secteur réel

Suivant les estimations issues des résultats de l'enquête de conjoncture du 4^{ème} trimestre 2023, le chiffre d'affaires des entreprises progresse de 8,4% en 2023. Les mises à jour du cadrage situent le taux de croissance de l'économie camerounaise à 3,3% en 2023 après 3,6% en 2022.

Secteur extérieur

Au quatrième trimestre 2023 et par rapport au trimestre précédent, le déficit du compte courant se réduit de 89,4 milliards et se situe à 225,5 milliards. Cette évolution résulte de la réduction des déficits des biens et des revenus primaires. Les financements extérieurs se caractérisent par des entrées nettes de 384,9 milliards, contre des sorties nettes de 211,4 milliards. Le secteur privé non bancaire enregistre des entrées nettes de 311,7 milliards contre des sorties nettes de 35,9 milliards. Le solde global, qui se dégage de l'ensemble des transactions effectuées avec l'extérieur au cours du quatrième trimestre 2023, est excédentaire de 137,4 milliards, contre un déficit de 554,5 milliards au trimestre précédent.

En glissement annuel, le déficit du compte courant s'aggrave de 26,6 milliards, en raison principalement du creusement du déficit des biens et des revenus primaires d'une part, et de la réduction de l'excédent des revenus secondaires d'autre part. Les financements extérieurs nets diminuent de 157,8 milliards. Cette diminution résulte principalement de la baisse des tirages nets de l'administration (-154,6 milliards) et de celle des engagements extérieurs nets des banques commerciales (-144,8 milliards). L'excédent du solde global se réduit de 253,1 milliards.

Finances publiques

Au cours du quatrième trimestre 2023, les ressources budgétaires totales recouvrées, s'élèvent à 1 619,9 milliards, en diminution 3,4%. Elles comprennent 1 277,1 milliards de recettes internes et 342,8 milliards d'emprunts et dons. Les dépenses budgétaires totales base ordonnancements se chiffrent à 1 382,3 milliards, en baisse de 15,1%.

Sur l'ensemble de l'exercice 2023, les recettes budgétaires internes recouvrées s'établissent à 4 718,2 milliards, en hausse de 321,1 milliards par rapport à l'exercice précédent 2022. Elles sont constituées de 859 milliards de recettes pétrolières et 3 859,2 milliards de recettes non pétrolières (répartis en 2 570,3 milliards de recettes d'impôts et taxes, 1 024,1 milliards de recettes douanières, 259,5 milliards de recettes non fiscales). Les emprunts et dons sont évalués à 1 161,4 milliards. Les dépenses budgétaires totales, base ordonnancements, s'élèvent à 5 891,6 milliards, en hausse de 5,1 milliards. Elles se répartissent en 3 172,1 milliards de dépenses courantes, 1 125,3 milliards de dépenses d'investissements et 1 577,2 milliards de service de la dette publique.

Situation monétaire

A fin décembre 2023, et par rapport à fin septembre 2023, les avoirs extérieurs augmentent de 12,4%, pour s'établir à 2 870,8 milliards tandis que le crédit intérieur s'accroît de 0,7%

pour se situer à 7 394,9 milliards. Ainsi, la masse monétaire décroît de 3,2% pour s'établir à 8 269,8 milliards. Elle est composée de 21,8% de monnaie fiduciaire, 42,9% de monnaie scripturale et 35,3% de quasi-monnaie. En glissement annuel, la masse monétaire progresse de 3,2% également, consécutivement à la hausse de 11,6% du crédit intérieur et d'une contraction de 10,1% des avoirs extérieurs nets.

Marché monétaire et secteur bancaire

A fin décembre 2023 et par rapport à fin septembre 2023, l'activité bancaire se caractérise par : (i) l'augmentation du bilan consolidé des banques (+3,8%) qui s'équilibre en ressources et en emplois à 10 468,6 milliards, (ii) l'accroissement des dépôts (+1,2%) et se chiffrent à 7 723,5 milliards et la hausse des crédits bancaires (+2,4%) qui se chiffrent à 5 404,3 milliards à la clientèle ; (iii) l'amélioration de l'inclusion financière ; (iv) la conformité aux normes prudentielles. **En glissement annuel**, les dépôts progressent de 6,6%, l'encours des crédits augmente de 14,9%.

Informations socio-économiques

Au quatrième trimestre 2023, l'indice des prix à la consommation finale des ménages progresse de 0,5% par rapport au trimestre précédent. Cette évolution résulte de la hausse des prix de la quasi-totalité des postes de consommation, notamment : « produits alimentaires et boisson non alcoolisées » (+0,6%), « articles d'habillement et chaussures » (+0,7%), « logements, eau, gaz, électricité et autres combustibles » (+0,6%), « restaurants et hôtels » (+0,5%) et « enseignements » (+0,9%).

En glissement annuel, l'indice des prix à la consommation finale des ménages est en hausse de 6,3%. Cette augmentation du niveau général des prix est principalement liée aux augmentations de 8,4% des prix des « produits alimentaires et boissons non alcoolisées » et de 16,9% du coût des services des « transports ».

Au terme de l'année 2023, l'inflation est estimée à 7,4%, tirée par les prix des « produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (+10,9%) et les coûts des services de « transports » (+15,0%). Ces deux postes représentent environ 44% des dépenses de consommation finales des ménages.

Concernant les mises à la consommation des produits pétroliers blancs, elles progressent de 2,9% par rapport au trimestre précédent et s'établissent à 528 018 litres. Le super croît de 2,5% et le gasoil de 2,6% pour se situer respectivement à 223 070 litres et 259 109 litres.

Sur l'ensemble de l'année 2023, les mises à la consommation des produits blancs progressent de 0,6% par rapport à 2022. Par produit, les évolutions sont les suivantes : super (+12,0%), pétrole lampant (-26,2%), jet A1 (+1,0%) et gasoil (-5,0%). S'agissant des produits pétroliers lourds, les quantités consommées de fuel 1 500 augmentent de 60,6% par rapport à 2022.

ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE INTERNATIONAL

Croissance économique

Au quatrième trimestre 2023, l'activité économique mondiale est marquée par la hausse des prix des produits, en lien avec la persistance de la guerre en Ukraine et le conflit israélo-palestinien ainsi que les effets du changement climatique sur la production agricole. Suivant le groupe des pays, l'activité a connu des évolutions contrastées.

Dans **les pays avancés**, la croissance du PIB a décéléré à 0,4% après 0,5% au troisième trimestre 2023, avec des disparités entre les pays. Aux Etats-Unis, la croissance économique s'est établie à 0,8%, tirée par la hausse de la consommation finale des ménages (+0,8%), des investissements (+1,4%), des exportations nettes (+0,7%). Toutefois, cette croissance a ralenti de 0,4 point par rapport au troisième trimestre essentiellement du fait de la décélération de la consommation de l'administration publique (0,4% après 1,1%).

En **zone euro**, la croissance économique s'est située à 0% après -0,1% enregistrée au trimestre précédent. Dans les principales économies de cette zone, la croissance a enregistré une accélération en France (+2,1% après +1,9%), s'est établie à 0,2% comme le trimestre précédent en Italie et s'est contractée en Allemagne (-0,3% contre +0,0%).

Parmi les autres économies avancées, l'on a enregistré une croissance de : (i) -0,3% après -0,1% au troisième trimestre au **Royaume-Uni**, en lien avec la baisse des exportations de services (-6,0%) ; (ii) 0,1% contre -0,8%, au **Japon**, tirée principalement par la hausse des exportations (+2,6%) et des investissements (+1,0%) ; (iii) 0,2% contre -0,1% au trimestre précédent au **Canada**, en raison de l'augmentation des dépenses de consommation finale (+0,3%) et des exportations de biens et services (+1,4%), ainsi que de la baisse des importations (-4%).

Dans les pays émergents et en développement, l'on a également enregistré des disparités en termes de performances économiques. En Chine, la croissance a ralenti (+1,0% après +1,5%), du fait de la baisse des activités dans le secteur de l'immobilier. Par contre, l'on a enregistré : (i) une accélération en Inde (+2,1% après +1,9%) et en Turquie (+1,0% après +0,3%) ; (ii) une stabilité en Indonésie (+1,2% au cours des deux derniers trimestres) et au Brésil (+0,0%) et ; (iii) un redressement en Afrique du Sud (+0,1% contre -0,2%).

Sur l'ensemble de l'année 2023, le FMI estime la croissance de l'économie mondiale à 3,2% après 3,5% en 2023. Ce taux devrait se maintenir à 3,2% en 2024. Le ralentissement de l'activité économique en 2023 est observé aussi bien dans les pays avancés que dans les pays émergents et pays en développement.

Dans le groupe des pays avancés, la croissance ralentit à 1,6% après 2,6% enregistrée en 2022. Ce ralentissement est observé au Royaume-Uni (+0,1% après +4,3%), au Canada (1,1% après 3,8%) et plus particulièrement dans la zone euro (+0,7% après 3,3% en 2022), qui subit les effets de la guerre en Ukraine. Parmi les principales économies de cette zone, l'on note une contraction en Allemagne (-0,5% contre +1,8%) et une décélération en France (+1,0% après +2,5%), en Italie (+0,7% après +3,7%) et en Espagne (+2,5% après +5,8%). A contrario, la croissance s'accélère au Japon (+1,9% après +1,0%) et aux Etats-Unis (+2,5% après +1,9%).

Dans le groupe des pays émergents et en développement, la croissance est estimée à 4,3% en 2023 après 4,1% 2022. En particulier, elle est estimée à : (i) 5,2% après 3,0% en Chine, tirée par l'accroissement des dépenses publiques ; (ii) 7,8% après 7,0% en Inde ; (iii) 3,6%

contre -1,2% en Russie ; (iv) 2,7% après 3,8% en Afrique subsaharienne, avec notamment 2,9% après 3,3% au Nigeria ; 0,6% après 1,9% en Afrique du Sud et 2,5% après 2,8% dans la zone CEMAC.

S'agissant des prix, l'inflation mondiale se situe à 6,8% en 2023 après 8,7% en 2022 selon le FMI, et devrait se situer à 5,8% en 2024. Dans la zone CEMAC, avec les tensions inflationnistes persistantes, la progression des prix est estimée à 5,7% en 2023 après 5,6 % en 2023

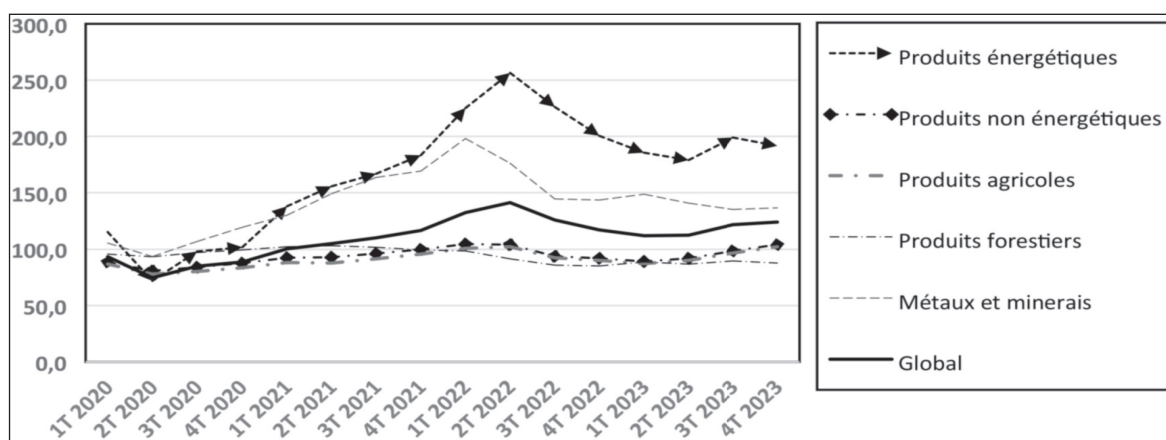
Cours des matières premières

Tout comme le troisième trimestre, le **quatrième trimestre de 2023** a été marqué par une évolution contrastée des prix mondiaux des principaux produits exportés par le Cameroun. Au cours de cette période, les cours du gaz naturel liquéfié, du cacao, du caoutchouc brut, du café arabica, du fer et de l'aluminium brut ont enregistré une hausse. Par contre, les cours du pétrole brut, du coton brut, de l'huile de palme, ainsi que ceux des bois bruts, des bois sciés, des contreplaqués et du plomb sous forme brute, ont affiché une baisse.

Ainsi, l'Indice global des cours des matières premières exportées (ICMPE) par le Cameroun a enregistré une augmentation de 1,8%, après 8,7% au trimestre précédent. Cette progression résulte de la hausse de l'indice des cours des produits non énergétiques (+5,8%) et de la baisse de l'indice des cours des produits énergétiques (-3,7%).

En 2024, l'ICMPE serait influencé par une série de facteurs clés à l'échelle mondiale, notamment la persistance de l'inflation, le renchérissement du coût des emprunts, les changements dans la dynamique économique de la Chine, les tensions géopolitiques persistantes, ainsi que les conditions climatiques variables. D'après les analyses récentes de la Banque Mondiale, on s'attend à ce que les prix de l'énergie connaissent une baisse d'environ 5% en 2024 par rapport à 2023. De même, les prix des produits agricoles et ceux des métaux devraient s'accroître respectivement 2% et 6%.

Graphique 1 : Evolution des indices des cours des matières premières exportées par le Cameroun



Cours des principaux produits exportés

Produits énergétiques

Au quatrième trimestre de 2023, l'indice des cours des produits énergétiques fléchit de 3,7% après une hausse de 11,2% au trimestre précédent. Ce fléchissement est principalement im-

pulsé par le cours du pétrole brut qui baisse de 3,8% pour s'établir à 82,05 \$ le baril. En glissement annuel, les cours du pétrole brut connaissent également une diminution, de 3,8%. En revanche, les cours du gaz naturel liquéfié sont en augmentation pour atteindre 13,83 \$ par million de BTU, après 12,68 \$ par million de BTU au troisième trimestre. Cette dynamique survient dans un contexte de difficultés d'approvisionnement pour les pays importateurs nets de gaz, du fait de la fermeture d'une plateforme gazière au large des côtes israéliennes, de l'explosion d'un gazoduc dans la mer Baltique et des craintes d'une escalade du conflit au Moyen-Orient. Par rapport au quatrième trimestre 2022, les cours du gaz naturel liquéfié enregistrent une baisse significative de 31,9%.

Produits non énergétiques

Produits agricoles

Au quatrième trimestre de 2023, l'indice des cours des matières premières agricoles progresse de 6,0%, après une hausse de 7,1% au trimestre précédent. Cette performance est le résultat de plusieurs dynamiques observées au sein des principales matières premières agricoles.

Les cours du cacao enregistrent une hausse de 13,5%, atteignant un niveau record de 3,95 \$/kg depuis 46 ans. Cette tendance est attribuable à la baisse de l'offre au Ghana et en Côte d'Ivoire. En glissement annuel, les cours du cacao progressent de manière significative, avec une hausse de 64,2%.

Dans la même tendance, les cours du caoutchouc brut augmentent de 9,5%, pour se situer à 1,65 \$ /kg. Cette hausse est attribuable : (i) à l'accroissement de la demande en Chine (premier consommateur mondial de caoutchouc) et au Japon ; (ii) à la faiblesse du yen et ; (iii) aux conditions météorologiques défavorables en Thaïlande et au Vietnam. En glissement annuel, les cours du caoutchouc ont augmenté de 10,5%.

Les cours du **café arabica** se situent à 4,35 \$/kg et enregistrent une augmentation de 4,9%, après une baisse de 14,1% au trimestre précédent. Cette dynamique s'explique par la faiblesse des stocks certifiés de cette variété de café et par des problèmes d'approvisionnement à court terme. En glissement annuel, les cours de l'arabica sont en baisse de 10,9%. Les cours du café robusta se stabilisent à 2,77 \$/kg au quatrième trimestre et augmentent de 30,7% en glissement annuel.

Les cours de la **banane et du sucre** restent stables à 1,56 \$ /kg et 0,54 \$/ kg respectivement. En glissement annuel, les cours de la **banane sont en** baisse de 4,3% et ceux du sucre en hausse de 33,0%.

Les cours du **coton brut** régressent de 3,5%, pour s'établir à 2,03 \$/kg, en raison d'une demande en baisse, notamment aux États-Unis, associée à une augmentation de la production et des stocks mondiaux. En glissement annuel, les cours du coton diminuent de 8,2%.

Les cours de **l'huile de palme** connaissent une nouvelle baisse de 4,7%, atteignant 816,08 \$ la tonne. Cette tendance est influencée par une augmentation de la production et des stocks, notamment en Malaisie, ainsi que par la faiblesse des cours des autres huiles (soja et tournesol) et du pétrole. En glissement annuel, les cours de l'huile de palme baissent de 11,8%.

Produits forestiers

Au quatrième trimestre de 2023, l'indice des cours des produits forestiers connaît une baisse de 2,0% contre une hausse de 3,4% enregistrée au trimestre précédent. Les cours des **bois sciés** ont enregistré une baisse de 2,0%, passant de 690,13 \$/m³ à 676,49 \$/m³. Cette diminution est imputable au ralentissement des activités dans les secteurs de la construction et

de la rénovation au cours du quatrième trimestre 2023. Néanmoins, sur l'ensemble de l'année, les cours des bois sciés ont augmenté de 5,8%. Quant aux cours des **bois bruts** et des contreplaqués, ils sont restés sur leur tendance baissière, avec une diminution de 2,2% pour se situer respectivement à 201,47 \$/m³ et 369,54 \$ la feuille. Cette réduction est principalement due à l'augmentation de la production chez les principaux producteurs, notamment l'Indonésie, la Malaisie, les États-Unis et le Canada. Sur une base annuelle, les cours des grumes et des contreplaqués ont chacun enregistré une baisse de 4,4%.

Métaux et Minerais

Au cours du quatrième trimestre 2023, l'indice des cours des métaux et minerais a enregistré une hausse de 0,8% par rapport au trimestre précédent. Les cours de l'**aluminium brut** et du **fer** ont respectivement augmenté de 1,5% et 12,0%, atteignant 2 192,30 \$ et 129,03 \$ par tonne. Cette augmentation est attribuable entre autres : (i) au retrait temporaire de la Chine du marché, en raison du début de la Golden Week Holiday ; (ii) au niveau des stocks, au plus bas depuis l'été 2022. En glissement annuel, les cours de l'aluminium ont baissé de 6,2% tandis que ceux du fer ont augmenté de 30,0%.

Les cours du plomb diminuent de 4,9%, en raison des perspectives de demande morose, notamment en provenance de la Chine. Sur une base annuelle, les cours du plomb ont connu une baisse de 1,9%.

Tableau 1 : Evolution des cours des principales matières premières exportées

	4 ^{ème} trim. 2022	3 ^{ème} trim. 2023	4 ^{ème} trim. 2023	Variations (en %)	
	a	b	c	c/a	c/b
Produits énergétiques*	200,57	199,21	191,81	-4,4	-3,7
Pétrole brut (\$/baril)	85,26	85,31	82,05	-3,8	-3,8
Gaz naturel liquéfié (\$/million de BTU)	20,30	12,68	13,83	-31,9	9,1
Produits non énergétiques*	91,69	98,42	104,17	13,6	5,8
Produits agricoles*	89,90	96,51	102,25	13,7	6,0
Cacao (\$/kg)	2,41	3,49	3,96	64,2	13,5
Coton brut (\$/kg)	2,22	2,11	2,03	-8,2	-3,5
Caoutchouc brut (\$/kg)	1,49	1,50	1,65	10,5	9,5
Bananes (\$/kg)	1,63	1,56	1,56	-4,3	0,4
café (\$/kg)	3,50	3,46	3,56	1,7	3,0
Dont café arabica (\$/kg)	4,88	4,15	4,35	-10,9	4,9
café robusta (\$/kg)	2,12	2,76	2,77	30,7	0,2
Huile de palme (\$/tonne métrique)	925,04	856,31	816,08	-11,8	-4,7
Sucre (\$/kg)	0,41	0,54	0,54	33,0	-0,6
Produits forestiers*	85,15	89,62	87,80	3,1	-2,0
Bois sciés (\$/m ³)	639,41	690,13	676,49	5,8	-2,0
Bois brut (\$/m ³)	210,70	206,07	201,47	-4,4	-2,2
Contreplaqué (\$/feuille)	386,47	377,97	369,54	-4,4	-2,2
Métaux et minerais*	143,70	135,40	136,47	-5,0	0,8
Aluminium brut (\$/tonne métrique)	2 335,98	2 160,32	2 192,30	-6,2	1,5
Fer (\$/tonne métrique)	99,25	115,20	129,03	30,0	12,0
Plomb sous forme brute (\$/tonne métrique)	2 105,44	2 171,69	2 064,65	-1,9	-4,9
Indice global*	117,08	121,94	124,19	6,1	1,8

Source : MINFI / DP, *Indice

SECTEUR REEL

Evolution de l'activité économique

Des résultats de l'enquête de conjoncture réalisée par le Ministère des Finances au titre du quatrième trimestre 2023, il ressort que l'économie nationale demeure marquée par : (i) la consolidation des activités économiques dans les régions du Nord-ouest et du Sud-ouest, malgré la crise sécuritaire ; (ii) les effets de la persistance de la crise Russo-ukrainienne ; (iii) les changements climatiques ; et (iv) la poursuite de la mise en œuvre du Programme Economique et Financier conclu avec le FMI. Les activités de production se sont soldées par une augmentation de 13,2% du chiffre d'affaires par rapport au trimestre précédent. Au terme de l'année 2023, le chiffre d'affaires progresse de 8,4%. Les mises à jour du cadrage macroéconomique situent la croissance de l'économie camerounaise à 3,3% en 2023 après 3,6% en 2022.

Secteur primaire

Au quatrième trimestre 2023, le chiffre d'affaires du secteur primaire augmente de 14,5% par rapport au trimestre précédent. Au terme de l'année, il progresse de 9,3% par rapport à 2022. Les effectifs augmentent de 3,2% en raison des recrutements pour les récoltes et la sécurisation des plantations.

Dans **l'agriculture industrielle et d'exportation**, le quatrième trimestre correspond à la reprise dans le cycle de production de la plupart des spéculations. Sur l'ensemble de l'année 2023, excepté le caoutchouc, toutes les spéculations connaissent une baisse de production comparativement à 2022.

La production de **l'huile de palme brute** progresse de 45,2% comparativement au trimestre précédent. En glissement annuel, elle augmente de 23,3%. Ces améliorations sont attribuables à la poursuite de la réhabilitation des plantations dans le Nord-ouest et le Sud-ouest et au cycle végétatif de la plante. Sur l'ensemble de l'année, la production baisse de 4,3% par rapport à l'année 2022, en lien avec les difficultés d'approvisionnement de la SOCAPALM en noix de palme, auprès des producteurs villageois. Le Comité de régulation de la filière des oléagineux en sa session du mois de novembre 2023, a revalorisé le prix de cession de l'huile de palme brute de la SOCAPALM aux industries de transformation qui passe de 450 francs le litre à 550 francs. Dans le même temps, il a été retenu que pour racheter les noix des plantations villageoises, la SOCAPALM devait relever son prix d'achat du kilogramme de noix de palme de 60 francs à 100 francs.

La production de **banane** augmente de 48,4% au quatrième trimestre 2023 comparativement au trimestre précédent. En glissement annuel, elle croît de 8,4%. Ces évolutions sont principalement attribuables à la poursuite de la réhabilitation des plantations de la CDC. Au terme de l'année, la production baisse de 1,5%, en lien avec la hausse des intrants et les changements climatiques (vents violents). Les exportations de banane reculent de 4,7% par rapport à l'année précédente.

La production de **coton fibre** a plus que doublé au quatrième trimestre 2023 par rapport au trimestre précédent, attribuable au cycle de production de la plante. En glissement annuel, la production progresse de 28,6%. Au terme de l'année, la production de coton fibre augmente de 1,3%. Les exportations de coton brut chutent de 14,6% et s'établissent à 127 506 tonnes.

La production de **caoutchouc naturel** enregistre une hausse de 7,8% au quatrième trimestre 2023 par rapport au troisième trimestre. En glissement annuel, elle croît de 6,5%. Au terme de l'année, la production est en hausse de 3,2%. Toutefois, les exportations de caoutchouc brut reculent de 9,4% en raison de la baisse des commandes des industries de pneumatique.

Selon les statistiques de l'ONCC, la production commercialisée de **cacao** au cours de la campagne cacaoyère 2022-2023, se situe à 262 112 tonnes contre 295 163 tonnes la campagne précédente, soit une baisse de 11,2%. Par contre, le volume de cacao transformé localement est en hausse de 2,7% et se situe à 89 204 tonnes. Dans cette filière, on note l'entrée d'un nouvel opérateur dans la transformation des fèves de cacao. Il s'agit de la société AFRICA PROCESSING qui porte à 6 le nombre d'entreprises de transformation. Les exportations de cacao brut en fèves chutent de 23,5%.

Pour ce qui est des **cafés**, la production commercialisée connaît une baisse de 5,2% par rapport à la campagne précédente et se situe à 11 576 tonnes, dont 10 579 tonnes de café robusta et 997 tonnes de café arabica. Les exportations de café robusta augmentent de 32,5%, celles de café arabica baissent de 41,1%.

Encadré 1 : L'amélioration du prix d'achat du cacao aux planteurs, fondement et perspectives

Deuxième produit d'exportation du Cameroun après les huiles brutes de pétrole, le cacao contribue directement et indirectement à assurer la subsistance de millions de personnes.

Evolution de la production et des exportations du cacao

Parmi les cibles de la SND 30 figure l'atteinte d'une production de 640 000 tonnes de cacao à l'horizon 2030. Les efforts du Cameroun dans cette filière sont remarquables, mais le pays peine à atteindre la barre des 400 000 tonnes, comme en témoigne le tableau ci-dessous.

Tableau 2 : Evolution de la production et des exportations du cacao (en tonnes)

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Production	308 753	330 412	308 736	309 627	293 685	310 595	370 257	324 233
Exportation	265 306	263 746	221 667	218 793	218 002	190 728	213 835	235 451

Source : MINADER

La flambée des prix aux producteurs

La hausse des prix observés dans la filière cacao depuis le début de la campagne 2023/2024 est liée à la conjoncture internationale. Celle-ci est notamment marquée par des prévisions de production en baisse dans les principaux pays producteurs (Côte d'Ivoire et au Ghana qui pèsent pour 60% de l'offre mondiale, entraînant plus globalement, selon les prévisions de International Cocoa Organization, une baisse de 11% de la production mondiale à la campagne 2023-2024. Cette situation est causée par : une climatologie défavorable marquée par le retour du phénomène El niño; un vieillissement du verger ; l'infection des plans par le Swollen Shoot¹ ; la contrebande et le déguerpissement de certains planteurs dans les réserves de forêts classées, dans la perspective de la nouvelle réglementation de l'Union Européenne.

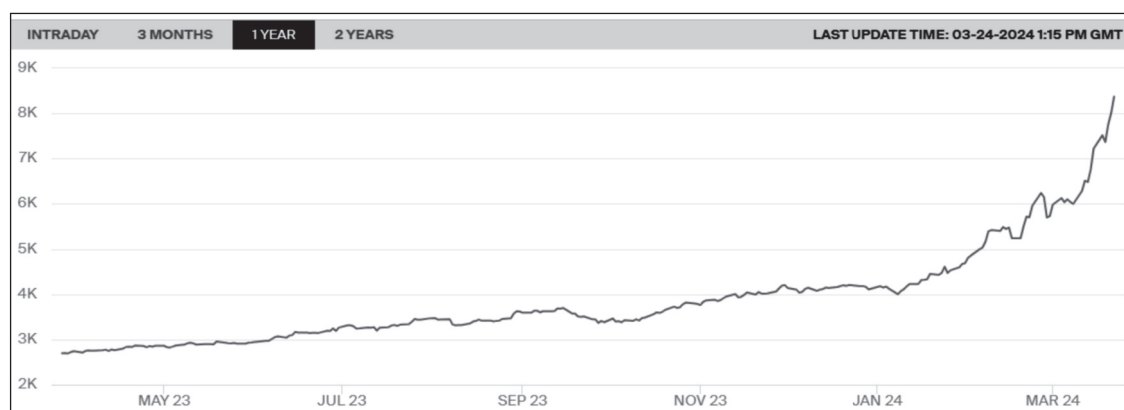
Au Cameroun, la flambée des prix est notamment liée au système de commercialisation libéralisée, qui permet d'arrimer le prix national à la dynamique internationale, contrairement aux pays fonctionnant avec le système de fixation des prix. Le Gouvernement a

¹ Maladie du cacaoyer.

signé le 09 novembre 2023, un arrêté précisant les méthodes de conditionnement et de commercialisation du cacao. Désormais, les fèves dont le taux d'humidité est supérieur à 8% ne seront plus acceptées à la vente. De même, les ententes entre acheteurs dans le but d'imposer un prix unique aux producteurs sont proscrites. En outre, le cacao camerounais, au-delà d'être très prisé sur le marché international, bénéficie non seulement de la bataille à laquelle se livrent les exportateurs et les transformateurs locaux pour le contrôle de la fève rouge brique du Cameroun, mais également du système de vente groupé utilisé par les organisations de producteurs. En effet, le prix du Cacao bord champs au Cameroun a atteint le niveau de 5 100 FCFA/kg (8,4 \$/kg), en hausse de 245% par rapport au prix maximum de 1 480 FCFA/kg (2,4 \$/kg) enregistré pendant la campagne 2022/2023. Ce prix bat ainsi le record de 3 336 FCFA/ kg (5,5 \$/kg) enregistré au mois de Juillet 1977.

Sur un tout autre plan, le Cameroun a intégré en juin 2023 le club des producteurs de cacao fin aromatique. Cette reconnaissance qui est le fruit des actions menées par le Gouvernement et le Conseil interprofessionnel du cacao et du café (CICC) pour promouvoir des bonnes pratiques post-récolte, marque la particularité du cacao camerounais en termes de goût et d'arôme. Les actions menées concernent la lutte contre l'odeur de fumée dans le cacao récolté notamment dans la région du Sud-Ouest, la construction des centres d'excellence de traitement post-récolte dans les bassins de production, la négociation de partenariats commerciaux stratégiques avec des chocolatiers de renommée internationale et la distribution de primes aux producteurs du cacao de qualité.

Graphique 2 : Evolution des prix du cacao selon l'Intercontinental Exchange à New York



Source : Intercontinental Exchange, New York

Le Cameroun face à la nouvelle réglementation de l'Union Européenne sur le cacao

Depuis 2020, l'UE a engagé des pourparlers avec les pays producteurs au sujet de la faiblesse des revenus des producteurs locaux et la dégradation des forêts. Ainsi, l'UE a débloqué une aide de 25 millions d'euros destinée à renforcer la durabilité économique, sociale et environnementale de la production de cacao en Côte d'Ivoire, au Ghana et au Cameroun. Avec le nouveau règlement européen sur la déforestation adoptée par le Conseil de l'Union européenne en mai 2023, qui stipule que « l'importation en Europe de cacao issu des terres qui ont été déboisées après le 31 décembre 2020 sera impossible à partir du 1er janvier 2025 ». À compter de cette date, tout importateur devra être en mesure de fournir la liste des producteurs qui ont contribué au lot de cacao avec les coordonnées GPS de leurs parcelles. La traçabilité physique devant être respectée non seule-

ment par les producteurs, mais aussi par les collecteurs de fèves sur le terrain, les transformateurs et les exportateurs, selon les exigences de l'UE. Les entreprises devront également vérifier que ces produits respectent la législation du pays de production, y compris les droits humains et les droits des populations autochtones. En clair, pour entrer dans l'UE, le cacao devra être traçable, certifié « zéro-déforestation ».

Pour ce qui est du Cameroun, il convient de préciser que la culture de cacao se pratique en grande partie sous forme d'agroforesterie. La particularité du pays dans la culture du cacao est qu'il se pratique en zone forestière mais, tout le couvert forestier n'est jamais entièrement détruit comparativement aux autres pays. Néanmoins, en prélude à l'entrée en vigueur de ce règlement, le Cameroun a lancé par l'entremise de la CICC, le géo-référencement des producteurs de fèves et leurs plantations. Cette mission sera appuyée par l'UE qui a lancé un appel d'offres pour le recrutement de cabinets pouvant renforcer le CICC dans sa mission. Par ailleurs, les études sont en cours au ministère en charge de l'agriculture pour l'augmentation des rendements dans les plantations de cacaoyer sur les mêmes surfaces.

Dans la **ylviculture et exploitation forestière**, la production de grumes baisse de 6,1% au quatrième trimestre 2023 comparativement au trimestre précédent. En glissement annuel, elle chute de 50,8%. Cette contreperformance est attribuable à la baisse des commandes de bois grumes et aux conditions climatiques défavorables. Au terme de l'année, la production de grumes régresse de 7,8%. Le recul ainsi observé sur les exportations des grumes (-20%) s'explique, entre autres par la décision du Gouvernement de surtaxer ces produits, afin d'encourager notamment la 1^{ère} et la 2^{ème} transformation. En effet, sur la période 2017-2023, le droit de sortie des grumes, est passé d'un taux de 17,5% à 60%. Pour ce qui est des débités, la production baisse de 15,1% entre le troisième et le quatrième trimestre 2023. En glissement annuel, elles baissent de 9,1%. Au terme de l'année, la production de débités baisse de 1,9%. Les exportations de débités progressent de 26,0% en lien avec la hausse des commandes et la poursuite de l'application de la mesure de valorisation de la première et de la deuxième transformation.

Secteur secondaire

Le secteur **secondaire** est marqué au quatrième trimestre 2023 par la hausse de la demande liée aux festivités de fin d'année. Il reste impacté par une inflation élevée, consécutive à la hausse continue des cours des matières premières importées et du coût du fret maritime qui reste élevé.

Le chiffre d'affaires du secteur secondaire progresse de 9,3% au quatrième trimestre 2023 comparativement au trimestre précédent. Au terme de l'année, le chiffre d'affaires de ce secteur croît de 8,2% par rapport à 2022. Les effectifs progressent de 9,6% en raison du recrutement des temporaires pour les promotions de fin d'année. La croissance de ce secteur est estimée à 3,8% en 2023 après 2,7%. Cette évolution est principalement soutenue par les branches « industries agroalimentaires » (+5,5%), « autres industries manufacturières » (+5,2%) et « production et distribution d'électricité » (+4,7%).

Tableau 3 : Evolution du taux de croissance dans le secteur secondaire

Rubriques	2022	Estimations 2023
Secteur secondaire	2,7	3,8
Industries extractives	-0,9	-0,3
Industries agro-alimentaire	4,9	5,5
Autres industries manufacturières	1,2	5,2
Production distribution d'électricité	1,2	4,7
Production distribution d'eau et assainissement	2,6	2,9
BTP	4,5	4,6

Source : Comité de cadrage

Les **industries manufacturières** regroupent les industries agroalimentaires et les autres industries manufacturières.

Au quatrième trimestre 2023, comparé au trimestre précédent, la production a été dynamique dans les **industries agroalimentaires**, tirée notamment par l'accroissement de la production dans les branches « Industrie des boissons » (+16,2%), « Travail de grains et fabrication de produits amylacés » (+7,9%), « Industries des oléagineux et d'aliments pour animaux » (+32,4%).

Au terme de l'année 2023, la croissance dans les industries agroalimentaires est estimée à 5,5% après 4,9% en 2022, tirée par l'accroissement de la production dans les branches « Industries de boisson » (+3,1%), « Travail des grains et fabrication des produits amylacés » (+9,0%), « Fabrication de produits à base de céréales » (+5,2%), « Industries de production, de transformation et de conservation de la viande du poisson et des produits de la pêche » (+1,2%). Cette dynamique est freinée par les reculs observés dans les branches, « Industrie des oléagineux et aliments pour animaux » (-9,8%), « Industries du cacao, du café, du thé et du sucre » (-4,0%).

Par branche d'activités, on observe les évolutions suivantes :

Dans les « **industries de production, de transformation et de conservation de la viande du poisson et des produits de la pêche** », la production de viande progresse de 11,8% au quatrième trimestre 2023 comparée au trimestre précédent, en lien avec les festivités de fin d'année et la mise en service de nouveaux entrepôts frigorifique notamment à Yaoundé. Au terme de l'année, la production de viande croît de 1,2%. L'activité dans ce secteur reste impactée par la crise sécuritaire dans le Nord-ouest et le vol de bétail dans les ranchs.

Dans la branche « travail des grains et fabrication de produits amylacés » la production augmente de 7,9% au quatrième trimestre 2023 par rapport au trimestre précédent, en lien avec la production de 7,6% de farine de blé. Par ailleurs, la demande de farine pour les festivités de fin d'année a également contribué à booster la production des autres spéculations de la branche. Sur l'ensemble de l'année, la production de farine croît de 15,8% par rapport à 2022, avec la mise en service d'une nouvelle unité de production à Kribi et la disponibilité du blé, dont les cours mondiaux ont connu un recul par rapport à l'année dernière.

Dans les « **industries du cacao, café, thé et sucre** », la production a plus que quintuplé au quatrième trimestre 2023 comparée au troisième trimestre, en lien avec la reprise de la production de sucre. En glissement annuel, la production de la branche a plus que doublé, en lien avec la production du sucre qui croît de 159,8%. Au terme de l'année, la production de la branche recule de 4,0% par rapport à 2022, imputable notamment à la baisse de la production de sucre.

En ce qui concerne **le sucre**, le quatrième trimestre correspond à la reprise de la production après l'arrêt généralement observé au troisième trimestre pour des besoins d'entretien et de

remise à niveau des machines. Par ailleurs, la SOSUCAM a réalisé des investissements pour l'acquisition des engins agricoles et le remplacement des machines à l'usine de production. Au cours de l'année 2023, le Gouvernement a octroyé des autorisations d'importation pour couvrir la production nationale en perte de vitesse, du fait des difficultés financières de la société. On a ainsi relevé une augmentation des quantités importées de sucre de 87,9%.

La production de **thé** enregistre une hausse de 31,2% au quatrième trimestre 2023 par rapport au trimestre précédent. En glissement annuel, la production progresse de 60,8%. Sur l'ensemble de l'année, la production croît de 22% par rapport à 2022. Ces évolutions sont en lien avec les bonnes conditions climatiques et l'accalmie observée dans les régions en crise, principales zones de production.

La production de **beurre de cacao** double au quatrième trimestre 2023, en lien avec la hausse des commandes. Celle de **masse de cacao** recule de 2,1%. Au terme de l'année, la production de beurre de cacao recule 17,1% et celle de masse de cacao progresse de 6,2%. Les exportations de masse et de beurre de cacao reculent respectivement de 2,8% et 19,2%.

Dans les « **industries des oléagineux et d'aliments pour animaux** », la production croît de 38,9% au quatrième trimestre 2023 par rapport au trimestre précédent. Cette évolution est la conséquence de la hausse de 87,0% de la production des tourteaux. Au terme de l'année 2023, la production de la branche recule de 11,7% par rapport à l'année 2022, du fait de l'insuffisance de l'offre de l'huile de palme brute, principale matière première utilisée par les industriels de la branche. Pour soutenir la filière, le Gouvernement a octroyé des autorisations d'importation de 160 000 tonnes au TEC de 5% et en exonération de TVA. Les importations d'huiles de palme brute ont progressé de 30,9%.

Dans la branche « **fabrication de produits à base de céréales** », la production des biscuits et des pâtes alimentaires progresse de 8,4% au quatrième trimestre 2023. Au terme de l'année, elle croît de 5,2% par rapport à 2022 en lien avec l'accroissement de la demande.

La production dans les « **Industries de boissons** » enregistre une hausse de 16,2% au quatrième trimestre 2023 comparé au trimestre précédent, en raison des fêtes de fin d'année. En glissement trimestriel, la production des boissons progresse de 11,2%. Au terme de l'année, la production croît de 3,1%.

Tableau 4 : Taux de croissance de la production par branche d'activité dans l'agroalimentaire (en %)

Libellés	4T2023/3T2023	Est. 2023
Prod., transf. et conservation de viande, du poisson et des pduits de la pêche	11,8	1,2
Travail des grains et fabrication des produits amylacés	7,9	9,0
Industries du cacao, café, sucre et thé	-	-4,0
Fabrication de produits à base de céréales	8,4	5,2
Industries des oléagineux et aliments pour animaux	32,4	-9,8
Industries des boissons	16,2	3,1

Source : Enquête de conjoncture MINFI/DP

Au quatrième trimestre 2023, l'activité de production dans les « autres industries manufacturières » baisse par rapport au trimestre précédent. Ce recul est lié aux contreperformances enregistrées dans les « Industries du bois sauf fabrication des meubles » (-10,6%), les « Industries du textile et de la confection » (-5,1%), et la « Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques » (-5,7%).

Sur l'ensemble de l'année 2023, la croissance dans les « autres industries manufacturières », est estimée en baisse de 1,3% contre 1,2% en 2022. Cette évolution est notamment liée au recul de la production dans les branches « Industries du bois sauf fabrication des meubles » (-1,2%), « Industries chimiques et fabrication de produits chimiques » (-3,8%), « Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques et matériaux de construction » (-0,7%) et « Fabrication de papier et articles en papier, imprimerie et activités annexes à l'imprimerie » (-36,2%).

Tableau 5 : Croissance de la production par branche d'activité dans les autres industries manufacturières (en %)

Libellés	Pondération 2022	4T2023/3T2 023	Estimation 2023
Industries du textile et de la confection	29,5	-5,1	-0,1
Industries du bois sauf fabrication des meubles	18,5	-10,6	-1,2
Fabrication de papier et articles en papier, imprimerie et activités annexes à l'imprimerie	2,7	-7,5	-36,2
Industries chimiques et fabrication de produits chimiques	7,3	106,5	-3,8
Production de caoutchouc et fabrication d'articles en caoutchouc et matières plastiques	0,9	2,4	1,7
Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	13,1	-5,7	-0,7
Fabrication de produits métallurgiques de base	12,9	10,5	13,0

Source : Enquête de conjoncture MINFI/DP

Dans les « **Industries du textile-confection** », la production recule de 5,1% au quatrième trimestre 2023, comparée au trimestre précédent. Au terme de l'année, la production est quasi-stable. La CICAM, principale entreprise de production de la branche, continue de faire face à la vétusté de son appareil de production et aux difficultés financières.

L'activité dans les « **Industries du bois sauf fabrication des meubles** » enregistre une baisse de 10,6% au quatrième trimestre 2023 par rapport au trimestre précédent, en raison des pluies ayant pour conséquence la dégradation de l'état des routes. En glissement annuel, la production de la branche recule de 4,9%. Sur l'ensemble de l'année, la production régresse de 1,2% par rapport à 2022.

Dans la branche « **Fabrication de papiers et articles en papier** », la production baisse de 7,5% au quatrième trimestre 2023. Au terme de l'année 2023, elle recule de 36,2%, en raison notamment de la baisse des commandes, des difficultés financières que rencontrent certaines entreprises du secteur et du coût élevé de la pâte à papier.

Dans la branche « **Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques** », la production recule de 5,7% au quatrième trimestre 2023, comparé au trimestre précédent, en lien avec la baisse de 6,3% de la production de ciment. La production de verre progresse de 8,5%. Au terme de l'année, la production de la branche recule de 0,7%, résultant des effets combinés de la baisse de 2,7% de la production de ciment et de la hausse de 22,7% de la production de verre. La hausse de la production de verre s'explique par la mise en service d'une nouvelle ligne de production.

Dans la branche « **Production de caoutchouc et fabrication d'articles en caoutchouc** », la production croît de 2,4% par rapport au trimestre précédent. Sur l'ensemble de l'année, la production augmente de 1,7%.

Pour ce qui est de la branche des « **Industries chimiques et fabrication de produits chimiques** », la production a progressé de 23,7% au quatrième trimestre 2023, en lien avec la hausse de la production de savon qui a évolué dans la même proportion passant de 11 542 tonnes à 14 074 tonnes. Cette hausse est liée au fléchissement des prix d'huile de palme brute par rapport à ceux observés au trimestre précédent. Au terme de l'année, la production dans la branche recule de 16,2%. Celle de savon baisse de 22,7%, du fait de l'offre insuffisante de l'huile de palme brute.

Concernant la branche « **Fabrication des produits métallurgiques de base et d'ouvrages en métaux (sauf machines et matériels)** », la production a progressé de 10,9% au quatrième trimestre 2023 par rapport au trimestre précédent, en lien avec la hausse de la production d'aluminium en lingot (16,0%). Au terme de l'année, la production dans la branche augmente de 13%. Dans cette branche, on note l'inauguration de l'usine de production du fer à béton de la société de droit camerounais « **PROMETAL** » d'un capital social de 20 milliards. Les capacités annuelles de production installées sont de 480 000 tonnes pour le fer à béton et autres produits longs, 80 000 tonnes pour le fil machine, 600 000 bouteilles de gaz. Par ailleurs, une chaîne de production des profilés, produits agricoles et pointes a été installée.

Concernant la « **Production et la distribution d'électricité** », la production d'électricité est composée de la production issue des barrages et centrales gérés par Eneo, qui représente environ 70% de la production globale et, la production rachetée par Eneo auprès des opérateurs indépendants (environ 30% de la production totale).

Au quatrième trimestre 2023, l'activité de production et de distribution d'électricité enregistre une hausse de 4,4% consécutive à une utilisation plus importante des centrales thermiques par rapport à 2022. Au terme de l'année, la production d'électricité progresse de 4,1% par rapport à 2022, en lien principalement avec la hausse de la production du barrage de Memve'ele. Par ailleurs, la mise en service de l'usine de pieds de Lom-Pangar a contribué à l'amélioration de la production. La croissance de la branche est estimée à 4,7% après 1,2% en 2022.

Dans la **production et distribution d'eau et assainissement**, l'activité de collecte des déchets est restée quasi-stable au quatrième trimestre 2023 par rapport au trimestre précédent. Sur l'ensemble de l'année, la collecte des ordures ménagères reste stable. La croissance de la branche est estimée à 2,9% en 2023, après 2,6% en 2022.

Secteur tertiaire

Le chiffre d'affaires du **secteur tertiaire** croît de 15,9% au quatrième trimestre 2023 par rapport au trimestre précédent. Au terme de l'année et en glissement annuel, le chiffre d'affaires du secteur s'accroît de 7,6%, soutenu par la consolidation des activités dans toutes les branches. Les effectifs sont restés quasi stables. La croissance du secteur est estimée à 4,7% en 2023 après 4,5% en 2022. Par branche d'activité, on relève que :

Le chiffre d'affaires de la branche « **Information et télécommunications** » croît de 7,9% par rapport au troisième trimestre, en lien avec la multiplication des offres promotionnelles, l'extension du réseau, et la forte utilisation des services internet et Mobile Money. Le nombre d'abonnés croît de 8,8% pour s'établir à 24 827 238. Au terme de l'année, le chiffre d'affaires augmente et 9,5%.

Le chiffre d'affaires de la branche « **Hôtellerie et restauration** » progresse de 19,1% au quatrième trimestre 2023 par rapport au trimestre précédent, attribuable notamment à l'organisation des séminaires et ateliers de clôture des activités annuelles dans les associations, structures publiques, des organismes et des entreprises. En outre, les festivités de fin d'année ont également contribué à cette évolution. Le nombre de nuitées et le taux d'occupation des

chambres progressent respectivement de 9,6% et de 11,7%. Au terme de l'année, le chiffre d'affaires croît de 0,7% par rapport à 2022.

Au quatrième trimestre 2023, le chiffre d'affaires de la branche « **Commerce et réparations** » bondit de 19,7% par rapport au troisième trimestre 2023. Au terme de l'année, le chiffre d'affaires reste quasi-stable (-0,1%).

Dans la branche « **Transport et entreposage** », le chiffre d'affaires progresse de 5,8% par rapport au trimestre précédent. Cette évolution est essentiellement soutenue par le transport par oléoduc dont le chiffre d'affaires progresse de 18,5%. La baisse observée dans les autres types de transport vient plomber l'évolution d'ensemble. Au terme de l'année, le chiffre d'affaires de cette branche progresse de 4,2%. Par type de transport, les évolutions sont les suivantes :

Dans le transport **maritime**, le chiffre d'affaires baisse de 9,9% au quatrième trimestre 2023 comparé au trimestre précédent. Cette baisse s'explique principalement par les reculs respectifs de 94% des recettes sur les autorisations de l'occupation du domaine portuaires et de 9% des recettes sur les navires en escale au port, atténuée par la hausse de 3,2% des recettes sur les embarquements et débarquements. Toutefois, le trafic global de marchandises s'améliore de 7,2% du fait de la hausse de 7,4% du tonnage des marchandises à l'importation et de 6% du tonnage des marchandises à l'exportation. Le nombre de navires qui accostent au port de Douala est de 260 comparé aux 243 enregistrés le trimestre précédent. Au terme de l'année 2023, le chiffre d'affaires progresse de 2,5% par rapport à 2022. Cette hausse s'explique principalement par l'augmentation de 5,6% des recettes sur les concessions et de 1% de celles sur les navires en escale, atténuée par la baisse de 1% des recettes sur les embarquements et débarquements. Toutefois, le trafic maritime baisse de 2,5% en lien avec le recul de 17,4% du tonnage des marchandises à l'exportation, malgré la hausse de 1,7% du tonnage des marchandises à l'importation.

Dans le **transport ferroviaire**, le chiffre d'affaires baisse de 0,5% par rapport au trimestre précédent, en lien avec le recul de 3% de l'activité. La baisse de l'activité s'explique par l'effet combiné de la baisse de 4,3% du tonnage des marchandises et la hausse de 3,6% du trafic voyageur. La baisse du tonnage des marchandises est liée aux lenteurs dans le déchargement de wagons entraînant leur indisponibilité. Au terme de l'année, l'activité du trafic ferroviaire progresse de 8,2%, du fait de la hausse de 6,5% du trafic marchandise et de 17,1% de celui du trafic voyageur.

Dans le transport par oléoduc, le chiffre d'affaires progresse de 18,5% par rapport au trimestre précédent. Au terme de l'année, il croît de 1,9%.

Pour ce qui est du **transport aérien**, la compagnie aérienne camerounaise CAMAIRCO a enregistré une baisse de 5,5% de son chiffre d'affaires au quatrième trimestre 2023 par rapport au trimestre précédent. Ce recul est concomitant aux baisses cumulées de 4,8% du transport des passagers et de 35,8% du fret. Ces évolutions s'expliquent en grande partie par l'indisponibilité pour maintenance du Boeing C 737 et du Bombardier Q 400. Au terme de l'année, le chiffre d'affaires est resté quasi-stable malgré le recul du fret aérien marqué par la baisse de la demande du transport de billet de banque par la BEAC.

Encadré 2 : Atelier de vulgarisation de la plateforme de digitalisation des enquêtes de conjoncture économique

En vue de réduire les délais et les coûts de collecte de données, notamment celles utilisées pour la mise à jour du cadrage macroéconomique et budgétaire, un processus de digitalisation des enquêtes de conjoncture a été lancée en 2022. Les travaux y relatifs se sont poursuivis en 2023, avec le développement informatique de la plateforme digitale.

La réalisation de tous les aménagements (installations, configurations, paramétrages, etc.) nécessaires à l'hébergement de la plateforme a été effective au sein du DATA CENTER de la Direction Générale des Impôts, ainsi que le recensement des besoins spécifiques en vue de l'implémentation du back-up de la plateforme. Au terme de cette phase, il s'est tenu le 14 novembre à Douala un atelier de lancement et de vulgarisation de ladite plateforme. Sous la présidence du Directeur Général de l'Institut National de la Statistique (INS), assisté des responsables du Ministère des finances (Chef de la Division de la Réforme Budgétaire à la Direction Générale du Budget et Chef de la Division de la Prévision) et du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du territoire (DP) (Chef de la Cellule de Politique Economique), cet atelier a regroupé les représentants des entreprises et groupements d'entreprises ainsi que d'autres responsables et cadres des administrations sus-évoquées.

L'atelier avait pour objet de : (i) rappeler l'importance de la collecte des données tant pour le suivi conjoncturel de l'activité économique que pour l'élaboration des comptes nationaux et (ii) présenter la plateforme de digitalisation des enquêtes de conjoncture économique. S'agissant spécifiquement de la plateforme de digitalisation de la collecte des données, le DG de l'INS, a précisé que ce dispositif vient en remplacement de l'ancien dispositif qui consistait à faire descendre des équipes chaque trimestre auprès des entreprises pour remplir un questionnaire sur leurs activités. En outre, ce dispositif est pensé pour faciliter le travail des correspondants en charge de remplir ces questionnaires. C'est dans le même ordre d'idée que les trois administrations en charge de cette collecte des données, ont commencé par mutualiser cette opération depuis 2019 en adoptant un questionnaire unique. Cet outil de collecte numérique présente plusieurs avantages.

Du point de vue de l'administration, ce dispositif permettra de disposer des données dans les délais raisonnables, de constituer la base de données de façon automatique, d'économiser les ressources qui servaient au déploiement du personnel sur le terrain, de mettre à la disposition des entreprises les notes et les rapports sectoriels.

Du point de vue des entreprises, le nouveau dispositif permettra de réduire les présences physiques des enquêteurs sur le terrain, permettant ainsi de gagner en temps. De plus, les entreprises pourront accéder, sur demande, à la base de données de conjoncture qui sera constituée.

Il a été précisé que la mise en œuvre de la plateforme se fera de façon progressive. Il est donné aux entreprises la possibilité d'utiliser encore, pour quelques trimestres, le questionnaire physique, afin de leur permettre de se familiariser au nouveau dispositif et de roder le dispositif. Pour finir, il a été recommandé aux entreprises d'être réceptives et de remplir les questionnaires dans les délais, dans l'intérêt de tous. Les chefs d'entreprises présents à cet atelier ont apprécié l'initiative, ont émis le vœu de recevoir cet outil dans les meilleurs délais, et ont exprimé la nécessité du strict respect de la confidentialité de leurs informations. Par la suite, des interviews ont été accordées à la presse et une table ronde a été organisée entre les différents intervenants pour mieux édifier la presse et le grand public.

Prix à la consommation finale des ménages

Au quatrième trimestre 2023, l'indice des prix à la consommation finale des ménages progresse de 0,5% par rapport au trimestre précédent. Cette évolution résulte de la hausse des prix de la quasi-totalité des postes de consommation, notamment : « produits alimentaires et boisson non alcoolisées » (+0,6%), « articles d'habillement et chaussures » (+0,7%), « loge-

ments, eau, gaz, électricité et autres combustibles » (+0,6%), « restaurants et hôtels » (+0,5%) et « enseignements » (+0,9%).

La progression des prix des « produits alimentaires et boissons non alcoolisées » est liée à la hausse des prix des « légumes » (+3,7%), des « laits, fromages et œuf » (+2,4%), des « fruits » (+1,2%). L'évolution d'ensemble a été atténuée par les baisses enregistrées notamment sur les prix des « pains et céréales » (-1,5%), des « huiles et graisses » (-1,1%) et des « sucres, confiture, miel, chocolat et confiserie » (-0,7%).

Les prix des produits locaux et de ceux importés progressent respectivement de 0,6% et de 0,4% par rapport au troisième trimestre 2023.

Sur le plan spatial, les chefs-lieux de région qui enregistrent des hausses des prix au-dessus de la moyenne nationale, sont : Douala (+0,8%), Bafoussam (+0,7%) et Garoua (+0,6%). Dans les autres chefs-lieux de région, la hausse des prix se présente ainsi qu'il suit : Maroua (+0,5%), Bamenda (+0,5%), Yaoundé (+0,4%), Ngaoundéré (+0,4%), Ebolowa (+0,3%), Bertoua (+0,2%). Par contre, l'on observe une baisse de 0,1% à Buea.

En glissement annuel, l'indice des prix à la consommation finale des ménages est en hausse de 6,3%. Cette augmentation du niveau général des prix est principalement liée aux augmentations de 8,4% des prix des « produits alimentaires et boissons non alcoolisées » et de 16,9% du coût des services des « transports ».

Au terme de l'année 2023, l'inflation est estimée à 7,4%. Ce sont surtout les prix des « produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (+10,9%) et les coûts des services de « transports » (+15,0%) qui contribuent à cette hausse des prix. Ces deux postes représentent environ 44% des dépenses de consommation finales des ménages.

La hausse des prix des « produits alimentaires et boissons non alcoolisées » est attribuée en grande partie au renchérissement du prix des « légumes » (+22,2%) et des « fruits » (+14,3%). En ce qui concerne le « transport », en particulier le transport routier, l'inflation qui y est observée depuis le mois de février 2023 est directement liée à l'augmentation du prix du carburant à la pompe le 1^{er} février 2023.

Tableau 6 : Evolution de l'indice harmonisé des prix à la consommation (Base 100 année 2022)

Postes de dépenses	Poids	2022	4 ^{ème} trim. 2022	2023	3 ^{ème} trim. 2023	4 ^{ème} trim. 2023	Variations (en %)		
		(a)	(b)	(c)	(d)	(e)	(e)/(d)	(e)/(b)	(c)/(a)
I - Evolution suivant les fonctions de consommation									
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	3 182	100,0	104,8	110,9	112,9	113,7	0,6	8,4	10,9
Boissons alcoolisées et tabacs	136	100,0	101,6	103,4	104,0	104,1	0,0	2,4	3,4
Articles d'habillement et chaussures	984	100,0	101,4	104,3	104,9	105,7	0,7	4,2	4,3
Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	1 289	100,0	101,3	103,4	103,9	104,5	0,6	3,2	3,4
Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer	510	100,0	103,6	107,2	107,6	108,0	0,4	4,2	7,2
Santé	478	100,0	100,2	100,9	101,0	101,0	0,1	0,8	0,9
Transports	1 127	100,0	100,9	115,0	117,5	117,9	0,4	16,9	15,0
Communication	459	100,0	100,4	100,4	100,4	100,4	0,0	-0,1	0,4

Postes de dépenses	Poids	2022	4 ^{ème} trim. 2022	2023	3 ^{ème} trim. 2023	4 ^{ème} trim. 2023	Variations (en %)		
		(a)	(b)	(c)	(d)	(e)	(e)/(d)	(e)/(b)	(c)/(a)
Loisirs et culture	335	100,0	100,6	101,9	102,2	102,6	0,4	2,0	1,9
Enseignement	307	100,0	102,0	103,2	103,6	104,5	0,9	2,4	3,2
Restaurants et hôtels	669	100,0	102,7	104,9	105,3	105,8	0,5	3,0	4,9
Biens et services divers	524	100,0	102,4	105,3	105,7	106,3	0,6	3,8	5,3
Indice Général	10 000	100,0	102,7	107,4	108,6	109,1	0,5	6,3	7,4
II - Evolution suivant l'origine des produits									
Produits locaux	6 785	100,0	102,9	108,1	109,4	110,0	0,6	7,0	8,1
Produits importés	3 215	100,0	102,1	105,6	106,3	106,7	0,4	4,6	5,6
III- Evolution suivant les chefs-lieux de région									
Yaoundé		100,0	102,7	107,3	108,4	108,8	0,4	5,9	7,3
Douala		100,0	102,4	107,7	108,9	109,8	0,8	7,2	7,7
Bafoussam		100,0	102,8	107,6	109,3	110,1	0,7	7,1	7,6
Bamenda		100,0	103,3	107,0	107,9	108,5	0,5	5,0	7,0
Garoua		100,0	102,3	106,9	107,7	108,3	0,6	5,8	6,9
Maroua		100,0	101,8	107,1	108,3	108,8	0,5	6,9	7,1
Ngaoundéré		100,0	103,2	107,3	108,3	108,7	0,4	5,3	7,3
Bertoua		100,0	101,6	108,4	110,7	110,9	0,2	9,2	8,4
Buea		100,0	106,0	108,0	109,4	109,3	-0,1	3,1	8,0
Ebolowa		100,0	102,6	106,0	106,5	106,8	0,3	4,2	6,0

Sources : INS, MINFI

Mises à la consommation des produits pétroliers

Au quatrième trimestre 2023, les quantités de produits pétroliers blancs mises à la consommation progressent de 2,9% par rapport au trimestre précédent et s'établissent à 528 018 litres. Le super croît de 2,5% et le gasoil de 2,6% pour se situer respectivement à 223 070 litres et 259 109 litres. Pour ce qui est des produits lourds, la consommation de fuel 1 500 augmente de 49,5%, du fait de l'augmentation de la demande des entreprises. Cette hausse de la demande est justifiée par le déficit de fourniture de l'électricité par ENEO en lien avec l'arrêt de la centrale à fuel de Dibamba et de la centrale à gaz de Kribi.

Sur l'ensemble de l'année 2023, la consommation des produits blancs progresse de 0,6% par rapport à 2022. Par produits, les évolutions sont les suivantes : super (+12,0%), pétrole lampant (-26,2%), jet A1 (+1,0%) et gasoil (-5,0%). S'agissant des produits pétroliers lourds, les quantités consommées de fuel 1 500 augmentent de 60,6% par rapport à 2022.

Tableau 7 : Mises à la consommation des produits pétroliers avals (en milliers de litres)

	2022	3 ^{ème} trim. 2023	4 ^{ème} trim. 2023	2023	Variation (en %)	
	(a)	(b)	(c)	(d)	(c/b)	(d/a)
Produits blancs	2 085 555	513 145	528 018	2 097 491	2,9	0,6
Super	758 781	217 683	223 070	850 024	2,5	12,0
Pétrole lampant	91 927	16 469	16 761	67 844	1,8	-26,2
Jet A1	107 469	26 334	29 078	108 543	10,4	1,0
Gasoil	1 127 378	252 659	259 109	1 071 081	2,6	-5,0
Fuel 1500	30 568	10 124	15 132	49 087	49,5	60,6

Source : CSPH

Offre de gaz domestique

Au quatrième trimestre 2023, les approvisionnements en gaz domestique (GPL) progressent de 5,4% par rapport au trimestre précédent. La production nationale croît de 4,2% en lien avec le dynamisme des activités de la SNH à BIPAGA dans l'Océan. Les importations, qui représentent 83,3% des approvisionnements, augmentent de 5,6% sur la période. Les quantités mises à la consommation progressent de 9,6% en lien avec la demande.

Au terme de l'année, les approvisionnements en GPL augmentent de 14,1% par rapport à 2022, tirée par les hausses de 12,9% des importations et 20,8% de la production nationale. Les quantités mises à la consommation progressent de 7,7% et se chiffrent à 208 083 tonnes métriques.

Tableau 8 : Offre de gaz domestique (en tonnes métriques)

	2022	3 ^{ème} trim. 2023	4 ^{ème} trim. 2023	2023	Variations (en %)	
	(a)	(b)	(c)	(d)	(c)/(b)	(d)/(a)
Production	28 684	8 028	8 369	34 658	4,2	20,8
Importations	153 622	42 264	44 649	173 425	5,6	12,9
Total approvisionnement	182 306	50 292	53 018	208 083	5,4	14,1
Mises à la consommation	158 097	42 186	46 237	170 281	9,6	7,7

Source : CSPH

Autres informations socio-économiques

Le vol inaugural d'Air Algérie, ouvrant la ligne Cameroun-Algérie, a atterri à l'aéroport international de Douala le 12 octobre 2023. Désormais la compagnie effectuera 3 vols par semaine à destination du Cameroun, le lundi, le mardi et le dimanche.

La Régie du terminal à conteneur (RTC) du Port Autonome de Douala, a augmenté sa capacité de manutention par la mise en service depuis le 24 octobre 2023, de quatre nouveaux portiques de parc. Ce qui pourra raccourcir le délai de déchargement et de rechargement des navires tout en améliorant le stockage des conteneurs avec la possibilité d'empiler 6 conteneurs désormais au lieu de 4 seulement auparavant.

Le décret N° 2023/08500/PM du 1^{er} décembre 2023, fixe les modalités de transferts de fonds et valeurs dévolus à la Caisse de Dépôts et consignations (CDEC). Les banques et les compagnies d'assurances qui détiennent des comptes restés inactifs depuis plus de 36 mois ont l'obligation de reverser les fonds à la CDEC. La CDEC dispose d'un délai de 30 ans pour gérer toute réclamation venant du titulaire desdits comptes ou des représentants légaux pour restitution.

Face à la montée des transferts de fonds erronés à travers le mobile money, la BEAC a signé une lettre circulaire en décembre 2023, permettant à l'expéditeur des fonds de le récupérer au cas où il se serait trompé de destinataire. Lorsqu'un client se rend compte qu'il s'est trompé de destinataire, il effectue une demande de restitution des fonds sur le menu prévu à cet effet par le prestataire de services de paiement. Ce dernier doit automatiquement geler, immobiliser et rendre indisponible les fonds. Le bénéficiaire devra restituer les fonds ou contester via une notification. L'absence de réaction du destinataire erroné dans un délai compris entre 24h et 48h, vaut ordre de restituer les fonds au demandeur par le prestataire de services de paiement.

SECTEUR EXTERIEUR

Balance des paiements : Creusement du déficit courant en glissement annuel

Compte des transactions courantes

Au quatrième trimestre 2023 et par rapport au trimestre précédent, le déficit du compte courant de la balance des paiements se réduit de 89,4 milliards et se situe à 225,5 milliards. Cette réduction est consécutive à la baisse des déficits des biens et des revenus primaires. L'excédent des revenus secondaires diminue.

Le déficit des biens se réduit de 156,6 milliards et situe à 117,1 milliards. Cette évolution résulte d'une hausse des recettes d'exportations fob (+198,2 milliards), plus forte que celle des dépenses d'importations fob (+41,6 milliards). L'augmentation des recettes d'exportations est liée aux ventes de cacao brut en fèves, de gaz naturel liquéfié, de pâte de cacao, de beurre de cacao et des autres préparations alimentaires. L'accroissement des dépenses d'importations est notamment tiré par celui des achats des carburants et lubrifiants, des véhicules automobiles et tracteurs et des machines et appareils électriques.

Le déficit des services s'aggrave de 32,1 milliards et s'établit à 59 milliards, du fait principalement de la hausse des dépenses de fret, en lien avec la hausse du volume des importations. Le déficit des revenus primaires se réduit de 24,9 milliards et se situe à 120,6 milliards, du fait de la baisse du paiement des intérêts sur la dette publique extérieure. L'excédent des revenus secondaires se réduit, passant de 131,2 milliards à 71,2 milliards.

Tableau 9 : Balance des paiements (en milliards)

LIBELLES	4T2022**	3T2023**	4T2023*	Variations	
	(a)	(b)	(c)	(c) – (b)	(c) – (a)
I- SOLDE COURANT	-198,9	-314,9	-225,5	89,4	-26,6
1- Balance des Biens	-78,6	-273,7	-117,1	156,6	-38,5
2- Balance des Services	-112,7	-26,8	-59,0	-32,1	53,7
3- Balance des Revenus Primaires	-117,4	-145,5	-120,6	24,9	-3,2
4- Balance des Revenus Secondaires	109,7	131,2	71,2	-59,9	-38,5
II- FINANCEMENTS EXTERIEURS	542,8	-211,4	384,9	557,0	-157,8
1- Secteur privé non bancaires	170,1	-35,9	311,7	347,5	141,6
Investissements Directs Etrangers (IDE)	71,8	54,2	138,4	84,2	66,6
Investissements de Portefeuille et Produits Financiers Dérivés	-55,8	-52,8	-140,7	-88,0	-85,0
Tirages nets (hors IDE et IPF)	154,1	-37,3	314,0	351,3	159,9
2- Administration publique	240,5	-35,5	85,9	82,1	-154,6
Dons projets (y compris C2D)	22,5	0,7	15,1	14,4	-7,4
Tirages nets sur emprunt obligataire	0	0	0	0,0	0,0
Tirages nets (hors obligations du trésor)	218	-36,2	70,8	107,0	-147,2
3- Banques Créatrices de monnaie	132,2	-140,1	-12,6	127,4	-144,8
III- ERREURS ET OMISSIONS	46,6	-28,2	-22,0	6,2	-68,7
IV- SOLDE GLOBAL	390,5	-554,5	137,4	691,9	-253,1

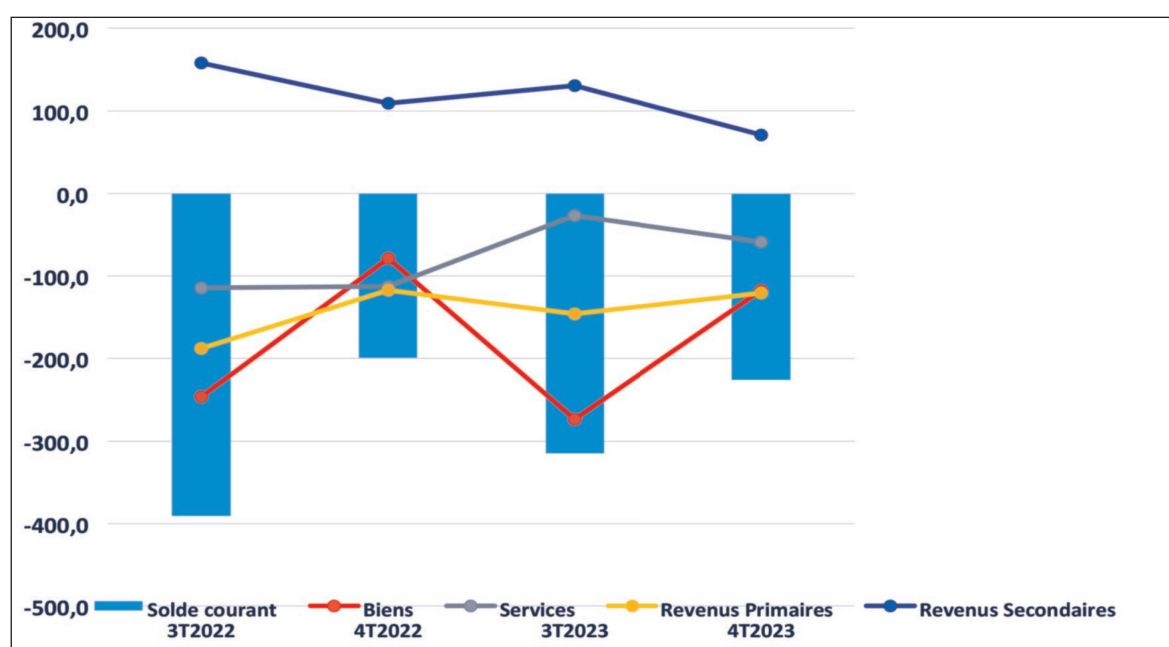
Source : MINFI/DP ; * Provisoires ; **Données mis à jour

En glissement annuel, le déficit du compte courant s'aggrave de 26,6 milliards, en raison principalement du creusement du déficit des biens et des revenus primaires d'une part, et de la réduction de l'excédent des revenus secondaires d'autre part. Le déficit des services se réduit.

La détérioration du solde des biens résulte de la baisse des recettes d'exportations fob plus élevée que celle des dépenses d'importation fob. La baisse des recettes d'exportations est tirée principalement par celle des ventes des huiles brutes de pétrole, de gaz naturel liquéfié et des bois sciés. La baisse des achats de riz, de froment (blé) et méteil, des huiles brutes ou raffinées, des carburants et lubrifiants, des butanes liquéfiés n'a pas suffi à inverser la tendance. La réduction du déficit des services résulte principalement de la baisse des dépenses de fret et de voyages.

Le déficit des revenus primaires s'aggrave de 3,2 milliards, du fait principalement de la hausse du paiement des intérêts sur la dette publique extérieure. L'excédent des revenus secondaires se réduit de 38,5 milliards.

Graphique 3 : Evolution des principaux soldes du compte courant (en milliards)



Source : MINFI/DP

Financements extérieurs

Au quatrième trimestre 2023 et par rapport au trimestre précédent, les financements extérieurs se caractérisent par des entrées nettes de 384,9 milliards, contre des sorties nettes de 211,4 milliards. Le secteur privé non bancaire enregistre des entrées nettes de 311,7 milliards contre des sorties nettes de 35,9 milliards. Elles sont constituées essentiellement des flux d'investissement direct étrangers (+138,4 milliards) et des tirages nets (+314 milliards). Le secteur public enregistre une hausse des entrées nettes de 82,1 milliards, tandis que le secteur bancaire enregistre une réduction des sorties nettes de 127,4 milliards.

En glissement annuel, les financements extérieurs nets diminuent de 157,8 milliards. Cette évolution résulte principalement de la baisse des tirages nets de l'administration (-154,6 milliards) et de celle des engagements extérieurs nets des banques commerciales (-144,8 milliards). Les entrées nettes du secteur privé non bancaire augmentent de 141,6 milliards pour se situer à 311,7 milliards tirées par les IDE.

Le solde global, qui se dégage de l'ensemble des transactions effectuées avec l'extérieur au cours du quatrième trimestre 2023, est excédentaire de 137,4 milliards, contre un déficit de 554,5 milliards au trimestre précédent. Cette évolution résulte d'une hausse des financements extérieurs plus importante que la réduction du déficit courant. En glissement annuel, l'excédent du solde global se réduit de 253,1 milliards.

Encadré 3 : Session du Comité Technique National de la Balance des paiements du 14 décembre 2023

Une session du Comité Technique National de la Balance des Paiements (CTNBDP) s'est tenue le 14 décembre 2023 à l'hôtel Mont Fébé de Yaoundé. Cette session était consacrée à la validation des balances des paiements des années 2021 et 2022.

Il ressort de la présentation faite lors de ces assises que le solde du compte courant, comme les années précédentes, est déficitaire, de 941,2 milliards (3,4% du PIB) en 2022, après 996,8 milliards (4% du PIB) en 2021. Suivant les secteurs d'activités, les soldes globaux sont excédentaires pour l'agriculture (+738,0 milliards) ; l'exploitation forestière (+223,4 milliards) ; les hydrocarbures (+1 863,0 milliards) et les transports (+146,3 milliards). A l'inverse, ils sont déficitaires pour industrie (-1180,8 milliards) ; le commerce (-1306,7 milliards) ; les télécommunications (-69,0 milliards) et les activités financières (-175,6 milliards).

Ces résultats révèlent la faiblesse de la compétitivité du secteur industriel qui continue d'engendrer des pertes de devises. Par contre, les secteurs d'exploitation des produits bruts génèrent des devises, traduisant l'importance actuelle du secteur primaire et des industries à faible transformation dans l'apport de devises.

L'examen des balances des paiements bilatérales révèle qu'en 2022, le solde global est déficitaire avec le Nigéria (-178,8 milliards) et la Chine (-557,9 milliards), mais il est excédentaire avec les Etats-Unis (+2,8 milliards), la France (+112,5 milliards), l'Union européenne (y compris la France) (+685,3 milliards) et les autres pays de la CEMAC (+581,5 milliards). Le solde du compte courant est déficitaire avec le Nigéria (-184,5 milliards), la Chine (-730 milliards), les Etats-Unis (-41,2 milliards) et les autres pays.

Le déficit du compte courant avec le Nigéria est essentiellement lié aux importations de biens, notamment des carburants et lubrifiants, des tissus de coton, des oignons et autres légumes alliacés, des vaisselles et autres articles domestiques, des motocycles (y compris cyclomoteurs). Celui avec la Chine est généré par la baisse des exportations de pétrole brut et de gaz et, la hausse des achats de fonte, fer et acier, des insecticides, fongicides et herbicides. Le déficit avec les Etats-Unis résulte de la détérioration de la balance des biens et de la hausse des dividendes versés au titre des investissements directs étrangers.

L'excédent enregistré avec la France provient principalement de la hausse des ventes des hydrocarbures (+263,9 milliards) et de l'amélioration des postes « voyage » et « autres services aux entreprises ». Par contre, celui avec la CEMAC provient du commerce des « biens » (+257 milliards), des « services » (+198,5 milliards) et des « revenus secondaires » (+23,2 milliards).

Tableau 10 : Balance des paiements (en milliards)

LIBELLES	4T2022**	3T2023**	4T2023*	Variations	
	(a)	(b)	(c)	(c) - (b)	(c) - (a)
I- SOLDE COURANT (Transferts publics inclus)	-198,9	-314,9	-225,5	89,4	-26,6
SOLDE COURANT (Transferts publics exclus)	-219,2	-316,1	-229,7	86,4	-10,5
1- Balance des biens	-78,6	-273,7	-117,1	156,6	-38,5
Exportations des biens FOB	1218,3	849,3	1047,4	198,2	-170,9
dont Exportations douanières FOB	988,7	693,6	868,6	175,0	-120,1
Importations des biens FOB	-1296,9	-1123,0	-1164,6	-41,6	132,3
dont Importations douanières CAF	-1407,3	-1185,4	-1227,3	-41,9	180,0
2- Balance des services	-112,7	-26,8	-59,0	-32,1	53,7
Transports	-146,4	-61,9	-91,0	-29,1	55,4
Assurances	-15,2	-11,1	-18,3	-7,2	-3,1
Voyages	44,1	62,8	70,3	7,5	26,2
Autres services	4,9	-16,7	-20,0	-3,3	-24,9
Dont Assistance technique et services divers	-43,5	-43,1	-20,1	23,0	23,4
3- Balance des revenus primaires	-117,4	-145,5	-120,6	24,9	-3,2
Recettes	27,9	50,8	32,3	-18,6	4,3
Dépenses	-145,3	-196,3	-152,8	43,5	-7,5
Rémunération des salariés	-2,2	-8,9	-2,8	6,1	-0,7
Investissements directs	-114,6	-95,1	-107,8	-12,7	6,8
Investissements de portefeuille	-0,4	-0,3	-0,5	-0,2	-0,1
Autres investissements	-27,8	-92,0	-41,7	50,3	-13,9
Dont intérêt sur la dette Publique Extérieur	-27,8	-89,5	-37,3	52,2	-9,5
4- Balance des revenus secondaires	109,7	131,2	71,2	-59,9	-38,5
II- COMPTE DE CAPITAL & D'OPERATIONS FIN.	542,8	-211,4	384,9	596,3	-157,8
1- Compte de Capital	26,1	11,5	15,1	3,6	-11,0
Administrations publiques	22,5	0,7	15,1	14,4	-7,4
dont : dons (PPTE, C2D, IADM)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres secteurs	3,7	10,8	0,0	-10,8	-3,7
2- Compte d'opérations financières	516,6	-222,9	369,8	592,8	-146,8
Investissements Directs	71,8	54,2	138,4	84,2	66,6
Sortant	-30,9	-0,6	0,5	1,1	31,4
Investissements de portefeuille	-55,8	-52,8	-140,7	-88,0	-85,0
Engagements (baisse -)	-13,3	0,0	0,0	0,0	13,3
Autres Investissements	500,6	-224,3	372,2	596,5	-128,4
Administrations publiques	218,0	-36,2	70,8	107,0	-147,2
dont Engagements	218,0	-36,2	70,8	107,0	-147,2
- Tirages	318,8	138,6	217,6	79,0	-101,2
- Amortissements	-100,8	-174,8	-146,8	28,0	-46,0
Banques et Institutions financières	132,2	-140,1	-12,6	127,4	-144,8
Avoirs (baisse +)	-47,6	-31,3	-87,5	-56,2	-39,9
- Dépôts	-34,9	75,2	16,4	-58,8	51,3
- Autres avoirs	-12,7	-106,6	-103,9	2,7	-91,2
Engagements (baisse -)	179,8	-108,7	74,8	183,6	-104,9
-Dépôts	156,8	-19,2	57,0	76,2	-99,8
-Autres Engagements	23,0	-89,6	17,9	107,4	-5,1
Privé non bancaire	150,4	-48,1	314,0	362,1	163,6

Source : MINFI/DP ; * Estimations ; **Données mis à jour

Commerce extérieur

Evolution des échanges

Au quatrième trimestre 2023, la valeur des échanges commerciaux entre le Cameroun et l'extérieur se chiffre globalement à 2 096,0 milliards, en hausse de 11,5% par rapport au trimestre précédent. Cette situation est liée à l'augmentation de 25,2% des exportations et de 3,5% des importations. En glissement annuel, les échanges diminuent de 12,5%.

Hors pétrole, la valeur des échanges se situe à 1 832,7 milliards, en hausse de 16,2% par rapport au trimestre précédent et en baisse de 8,4% en glissement annuel. Sur les douze mois de l'année 2023, les échanges se situent à 7 994,4 milliards et hors pétrole ils se situent à 6 867,4 milliards.

Balance commerciale : Réduction du déficit commercial

Au quatrième trimestre 2023 et par rapport au trimestre précédent, le déficit de la balance commerciale se réduit de 133,1 milliards pour se situer à 358,7 milliards. Cette évolution est attribuable à une hausse des exportations (+175,0 milliards) plus importante que celle des importations (+42,5 milliards). Le taux de couverture s'aggrave de 12,3 points de pourcentage pour s'établir à 70,8%.

Hors pétrole, la balance commerciale se réduit de 171,0 milliards. Cependant, le taux de couverture progresse de 16,2 points pour se situer à 49,3%.

En glissement annuel, la balance commerciale se détériore de 6,5 milliards, consécutivement à une baisse importations (-12,8%) légèrement plus importantes que celles des exportations (-12,2%).

Sur l'ensemble de l'année 2023 et par rapport à 2022, le déficit commercial se creuse de 589,2 milliards pour se situer à 2 017,2 milliards. Le taux de couverture diminue de 11,2 points pour se situer à 59,7%. Hors pétrole, le déficit du solde commercial s'aggrave de 201,4 milliards et se chiffre à 3 144,3 milliards. Le taux de couverture passe de 40,1% à 37,2%.

Tableau 11 : Principaux résultats du commerce extérieur (en milliards)

Périodes	4 ^e trim. 2022	Jan- Déc. 2022	3 ^e trim. 2023	4 ^e trim. 2023	Jan- Déc. 2023	Variations en %		
Libellés	a	b	c	d	e	d/c	d/a	e/b
Exportations	988,7	3 483,3	693,5	868,5	2 988,6	25,2	-12,2	-14,2
Pétrole brut	394,4	1 514,8	301,2	263,0	1 127,1	-12,7	-33,3	-25,6
Exportations hors pétrole	594,3	1 968,5	392,3	605,5	1 861,5	54,3	1,9	-5,4
Importations	1407,2	4 911,4	1 185,3	1 227,2	5 005,8	3,5	-12,8	1,9
Pétrole brut (*)	0	0	0	0	0			
Importations hors pétrole	1407,2	4 911,4	1 185,3	1 227,2	5 005,8	3,5	-12,8	1,9
Balance commerciale	-418,5	-1 428,0	-491,8	-358,7	-2 017,2	-27,1	-14,3	41,3
hors pétrole brut	-812,9	-2 942,9	-793,0	-622	-3 144,3	-21,6	-23,5	6,8
Taux de couverture en %	70,3	70,9	58,5	70,8	59,7	21,0	0,7	-15,8
hors pétrole brut	42,2	40,1	33,1	49,3	37,2	49,1	16,8	-7,2
Echanges globaux	2 395,4	8 394,7	1 878,8	2 095,7	7 994,5	11,5	-12,5	-4,8
hors pétrole brut	2 001,5	6 879,9	1 878,8	2 095,7	6 867,4	11,5	4,7	-0,2

Source : MINFI

Importations

Les importations de biens au quatrième trimestre 2023 se chiffrent à 1 227,2 milliards, en hausse de 41,9 milliards par rapport au trimestre précédent. Cette évolution est notamment attribuable à l'augmentation des achats des carburants et lubrifiants (+49,1 milliards), des machines et appareils électriques (+21,7 milliards), du riz (+14,4 milliards), des tracteurs (+10,4 milliards), des véhicules pour transport de marchandises (+7,2 milliards) et des véhicules de tourisme (+7,0 milliards). A l'inverse, l'on enregistre une baisse des importations des produits comme « fonte, fer et acier » (-28,0 milliards), froment (blé) et méteil (-13,9 milliards), machines et appareils mécaniques (-8,4 milliards) et poissons de mer congelés (-8,5 milliards).

En glissement annuel, les importations de biens régressent de 180,0 milliards, du fait notamment de la réduction des achats de riz (-58,3 milliards), du froment (blé) et méteil (-41,9 milliards), de produits pharmaceutiques (-6,8 milliards) et des livres et brochures (-2,8 milliards).

Sur l'ensemble de l'année 2023, les importations progressent de 94,5 milliards par rapport à 2022 pour s'établir à 5 005,8 milliards. Cette évolution est principalement tirée par la hausse des achats des marchandises ci-après : machines et appareils électriques (+38,6 milliards), machines et appareils mécaniques (+97,2 milliards), « fils, bobinages et câbles » (+10,0 milliards), « aluminium et ouvrages en aluminium » (+14,7 milliards) et « véhicules automobiles et tracteurs » (+43,4 milliards). A contrario, l'on enregistre une diminution des achats des Fonte, fer et acier (-35,3 milliards), du Froment (blé) et méteil (-82,4 milliards), des poissons et crustacés (-20,3 milliards), du Riz (-63,5 milliards) et des Clinkers (-49,5 milliards).

Les principaux produits importés au cours de l'année 2023 sont les carburants et lubrifiants (22,5% du total), les machines et appareils mécaniques (8,4%), les machines et appareils électriques (4,7%), le riz (4,0%), la fonte, fer et acier (3,7%), les poissons de mer congelés (3,6%), les produits pharmaceutiques (3,3%), les matières plastiques (3%) et les véhicules de tourisme (2,3%).

Tableau 12 : Evolution des principaux produits importés
(Q en millions de tonnes et V en milliards de FCFA)

Période	4T 2022		Jan-Déc. 2022		3T2023		4T2023		Jan-Déc. 2023		Variations V		
Libellés	Q	V(a)	Q	V(b)	Q	V(c)	Q	V (d)	Q	V (e)	d-a	d-c	e-b
Poissons de mer congelés	60	57,2	242	202,7	58	46,7	49	38,2	235	182,6	-33	-18	-10
<i>Animaux et produits du règne animal</i>	65	67,9	266	249,4	65	59,6	55	50,3	261	231,7	-26	-16	-7
Froment (blé) et méteil	280	80,6	920	260,7	281	0,0	211	38,7	887	178,3	-52		-32
Maïs	1	0,4	12	3,3		0,2	13	1,8	40	7,9	357	713	138
Riz	304	102,8	841	264,4	96	30,1	123	44,5	620	200,8	-57	48	-24
<i>Produits du règne végétal</i>	632	204,5	1 961	608,3	415	101,4	393	105,8	1 739	473,4	-48	4	-22
Huiles brutes ou raffinées	41	41,4	110	112,6	30	21,1	31	20,6	144	108,2	-50	-2	-4
<i>Graisses et huiles animales ou végétales</i>	43	42,7	121	121,2	33	23,4	33	22,6	155	115,9	-47	-3	-4
Vins	2	3,5	9	12,2	2	2,9	2	2,7	8	11,8	-23	-8	-4
Alcool éthylique	12	10,2	41	31,8	10	7,8	17	11,6	45	33,7	13	49	6
<i>Produits alimentaires industriels</i>	114	77,7	429	266,6	169	90,1	129	80,7	530	306,3	4	-10	15
Clinkers	424	22,3	2 169	137,2	448	16,1	537	19,8	2 412	87,7	-11	23	-36
Hydrocarbures	554	395,4	1 958	1 153,4	613	304,3	632	347,9	2 247	1 207,0	-12	14	5
Carburants et lubrifiants	489	359,5	1 765	1 048,6	539	276,0	572	325,9	2 051	1 128,1	-9	18	8
<i>Produits minéraux</i>	1 145	424,4	4 668	1 315,3	1 153	326,1	1 361	375,7	5 301	1 323,4	-11	15	1

Période	4T 2022		Jan-Déc. 2022		3T2023		4T2023		Jan-Déc. 2023		Variations V		
Libellés	Q	V(a)	Q	V(b)	Q	V(c)	Q	V (d)	Q	V (e)	d-a	d-c	e-b
Produits pharmaceutiques	7	37,0	26	166,1	7	42,1	8	35,2	30	166,6	-5	-16	0
Savons et lessives	3	3,6	13	12,6	5	4,5	4	4,1	18	16,3	12	-9	29
Produits des industries chimiques	91	113,4	438	489,4	133	116,1	118	95,0	652	533,0	-16	-18	9
Matières plastiques	49	52,7	180	185,7	41	36,3	46	38,8	173	155,6	-26	7	-16
Caoutchouc	8	10,2	35	46,9	11	13,5	9	11,0	39	47,1	8	-19	0
Matières plastiques et caoutchouc	57	62,9	214	232,6	52	49,8	55	49,8	212	202,7	-21	0	-13
Coton	2	0,7	10	3,5	3	0,8	3	1,6	12	4,3	138	118	21
Matières textiles et leurs ouvrages	35	22,0	141	98,9	38	22,1	38	21,7	149	93,0	-2	-2	-6
Fonte, fer et acier	44	34,2	284	222,1	99	48,2	36	20,2	304	186,7	-41	-58	-16
Aluminium et ouvrages en aluminium	3	5,4	10	16,7	4	6,9	5	9,9	16	31,4	83	43	88
Métaux communs et leurs ouvrages	66	67,9	378	362,7	129	89,3	66	62,4	412	348,9	-8	-30	-4
Machines et appareils mécaniques	26	87,0	102	325,0	33	108,5	34	100,5	130	422,2	15	-7	30
Machines et app. mécaniques ou électriques	43	142,3	169	520,1	50	153,2	53	166,9	199	655,9	17	9	26
Tracteurs		14,3		58,3		4,9		15,3		40,1	7	215	-31
Véhicules de tourisme		28,1		102,1		25,2		32,2		117,6	14	28	15
Véhicules pour transport marchandises		19,5		63,4		17,6		24,8		90,7	27	41	43
Matériel de transport	43	94,5	173	306,0	42	66,2	49	114,6	180	376,6	21	73	23
Appareils d'optique, de photographie etc.	3	12,2	12	50,6	3	11,8	3	13,0	11	50,9	6	9	1
Total général des importations	2 482	1 407,3	9 517	4 911,4	2 429	1 185,4	2 492	1 227,3	10 351	5 005,8	-13	4	2

Source : MINFI

Exportations

Au quatrième trimestre 2023, les exportations de biens se chiffrent à 868,6 milliards, en hausse de 229,0 milliards par rapport au trimestre précédent. Cette évolution est principalement attribuable à l'accroissement des ventes des Cacao brut en fèves (+179,2 milliards), de gaz naturel liquéfié (+35,2 milliards), de Pâte de cacao (+24,1 milliards), de Beurre de cacao (+8,4 milliards), et de Bananes (y compris plantains) (+3,6 milliards). L'on note, à l'inverse, une baisse des exportations des Huiles brutes de pétrole (-38,2 milliards) des carburants et lubrifiants (-21,3 milliards), et des Bois et ouvrages en bois (-13,6 milliards). Hors pétrole, les ventes progressent de 213,2 milliards pour se situer à 605,5 milliards.

En glissement annuel, les exportations de biens passent de 988,7 milliards à 868,6 milliards, soit une baisse de 120,1 milliards. Cette évolution résulte notamment de la réduction des ventes des huiles brutes de pétrole (-131,3 milliards), de gaz naturel liquéfié (-93,5 milliards), de bois sciés (-9,6 milliards), de savons de ménage en morceaux (-5,0 milliards) de caoutchouc brut (-3,0 milliards), atténuée par la hausse des exportations de cacao brut en fèves (+76,6 milliards), de la Pâte de cacao (+16,0 milliards) et de coton brut (+15,4 milliards). Hors pétrole, les exportations augmentent de 11,2 milliards.

Sur les 12 mois de l'année 2023, la valeur des exportations est de 2 988,6 milliards, en baisse de 494,7 milliards par rapport aux douze mois de 2022. Cette évolution est principalement due aux fléchissements des ventes des huiles brutes de pétrole (-387,8 milliards), de gaz naturel liquéfié (-210,1 milliards), de cacao brut en fèves (-35,6 milliards), du Bois sciés (-13,0 milliards), du Bois brut (grumes) (-12,8 milliards) et du Caoutchouc brut (-11,1

milliards). Toutefois, les ventes augmentent pour les carburants et lubrifiants (+49,8 milliards), le Cacao brut en fèves (+41,0 milliards), la Pâte de cacao (+15,6 milliards) et les savons de ménage en morceaux de (+14,5 milliards). Hors pétrole, les exportations régressent de 107,0 milliards et s'établissent à 1 861,5 milliards.

Les principaux produits exportés au cours de l'année 2023 sont : les huiles brutes de pétrole (37,7% du total des exportations), le gaz naturel liquéfié (14,1%), les bois sciés (6,7%), le cacao brut en fèves (12,0%) et le coton brut (4,9%).

Tableau 13 : Evolution des principaux produits exportés
(Q en millions de tonnes et V en milliards de FCFA)

Périodes	4T 2022		Jan-Déc. 2022		3T2023		4T2023		Jan-Déc. 2023		Variations V		
Libellés	Q	V(a)	Q	V(b)	Q	V(c)	Q	V (d)	Q	V (e)	d-a	d-c	e-b
Bananes (y compris plantains)	68	9,6	220	30,9	39	6,2	68	9,8	209	31,4	2,7	0,6	1,6
Café	2	2,9	10	14,0	6	9,4	4	5,3	13	19,4	80,0	-0,4	38,1
dont café arabica	0	0,0	1	1,5	0	0,3	0	0,0		0,8	-79,3	-1,0	-46,0
et café robusta	2	2,8	10	12,2	6	9,1	4	5,3	13	18,3	86,1	-0,4	50,1
Huile de palme	0	0,2	1	0,7	1	0,9	0	0,2	2	2,2	-26,7	-0,8	212,7
Cacao brut en fèves	100	143,3	235	318,1	20	40,7	92	220,0	180	359,1	53,4	4,4	12,9
Pâte de cacao	14	23,4	51	81,9	8	15,3	17	39,4	49	97,5	68,1	1,6	19,0
Beurre de cacao	7	14,0	29	57,2	3	8,0	6	16,5	24	55,6	18,1	1,1	-2,9
Ciments	0	0,0	5	0,5	3	0,2	0	0,0	5	0,3	33,7	-0,9	-33,9
Huiles brutes de pétrole	1 017	394,4	3 571	1 514,8	767	301,3	749	263,1	3 084	1 127,1	-33,3	-0,1	-25,6
Carburants et lubrifiants	4	5,3	21	16,7	64	24,3	9	3,0	174	66,5	-43,6	-0,9	298,2
Gaz naturel liquéfié	402	207,4	1 348	631,5	291	78,6	355	113,8	1 373	421,4	-45,1	0,4	-33,3
Engrais	0	0,3	4	2,6	0	0,0	0	0,4	1	1,1	79,5		-57,8
Savons de ménage en morceaux	17	13,4	55	37,1	19	14,5	11	8,4	67	51,6	-37,6	-0,4	39,1
Caoutchouc brut	15	11,7	48	41,7	13	8,8	12	8,7	43	30,7	-25,8	0,0	-26,5
Bois et ouvrages en bois	401	74,8	1 729	314,9	360	78,2	321	64,6	1 365	288,3	-13,7	-0,2	-8,4
Bois brut (grumes)	0	15,6	1	77,2	0	15,1	0	15,0	1	64,4	-4,0	0,0	-16,6
Bois sciés	0	54,4	1	212,1	1	57,3	0	44,7	2	199,2	-17,7	-0,2	-6,1
Feuilles de placage en bois	11	4,6	58	24,4	14	5,1	11	4,2	55	21,7	-8,8	-0,2	-11,3
Coton brut	19	19,2	149	155,3	28	34,4	29	34,5	128	147,9	79,6	0,0	-4,8
Aluminium brut	11	12,7	44	48,9	12	14,5	13	16,8	44	54,3	31,8	0,2	11,0
Tôles en aluminium	0	0,8	2	3,7	1	1,6	1	1,6	3	6,6	94,3	0,0	80,2
Total général des exportations	2 162	988,7	8 205	3 483,3	1 737	693,6	1 797	868,6	7 142	2 988,6	-12,1	0,3	-14,2

Sources : MINFI/DGD-DP

• Compétitivité prix

Taux de change effectif nominal

Au cours du quatrième trimestre de 2023, le franc CFA s'est globalement déprécié de 0,3% par rapport aux monnaies des principaux partenaires commerciaux du Cameroun, après quatre trimestres consécutifs d'appréciation. De façon spécifique, le franc CFA s'est déprécié par rapport au Yuan chinois (1,3%), au Dollar américain (1,7%) et à la Rouble russe (5,1%). En revanche, il s'est apprécié par rapport à la Nouvelle livre turque (8,2%), au Yen japonais (2,2%) et à la Livre sterling (1,0%). Sur une base annuelle, le franc CFA s'est globalement apprécié de 11,0%.

Taux d'inflation relatif

Au quatrième trimestre de 2023, les prix au Cameroun sont restés stables par rapport à ceux des principaux partenaires commerciaux du pays. Cette stabilité est également constatée lorsqu'on analyse les tendances sur une base annuelle. Ce résultat découle de divers facteurs,

notamment des politiques économiques prudentes, des conditions d'approvisionnement plus stables et des fluctuations modérées à l'échelle mondiale.

Tableau 14 : Evolution du taux d'inflation des principaux partenaires

Devise	Poids des échanges 2022 (en %)	Indice des prix à la consommation 4 ^{ème} trim. 2022	Indice des prix à la consommation 3 ^{ème} trim. 2023	Indice des prix à la consommation 4 ^{ème} trim. 2023	Variations (en %)	
		a	b	c	c/b	c/a
Euro union	28,6	127,03	131,40	128,64	-2,1	1,3
Roupie indien	12,3	208,43	222,33	220,11	-1,0	5,6
Yuan Chinois	11,4	131,79	131,88	131,26	-0,5	-0,4
Franc CFA Afrique	4,1	131,74	134,29	134,24	0,0	1,9
Dollar américain	2,8	133,09	138,96	138,55	-0,3	4,1
Rouble Russe	2,4	213,11	228,92	233,34	1,9	9,5
Won sud-coréen	2,1	124,91	127,80	129,00	0,9	3,3
Nouvelle Livre	2,0	564,75	853,33	887,52	4,0	57,2
ringgit malaisien	2,0	127,91	129,74	129,27	-0,4	1,1
Rand Sud-africain	1,3	184,78	192,80	193,77	0,5	4,9
Bath thaïlandais	1,3	120,31	121,25	119,98	-1,0	-0,3
Livre sterling	1,1	135,50	142,63	139,20	-2,4	2,7
Yen Japonais	1,2	109,29	111,27	110,97	-0,3	1,5
FCFA Cameroun		133,74	142,89	140,73	-1,5	5,2
Indice des prix relatifs pondérés		109,12	108,58	109,19	0,6	0,1

Sources : BCE, INS, MINFI/DP

Taux de change effectif réel

Après avoir subi trois trimestres consécutifs de pertes de compétitivité, le Cameroun a stabilisé sa position concurrentielle vis-à-vis de ses principaux partenaires commerciaux au quatrième trimestre de 2023. En effet, le Taux de Change Effectif Réel (TCER) a légèrement reculé de 0,8%, marquant une stabilisation relative après des appréciations de 2% au troisième trimestre, de 5% au deuxième trimestre et de 5,6% au premier trimestre de la même année. Cette amélioration de la compétitivité est attribuable à la stabilité relative de l'inflation et du taux de change nominal au cours de la période étudiée.

Tableau 15 : Contribution à l'évolution de la compétitivité

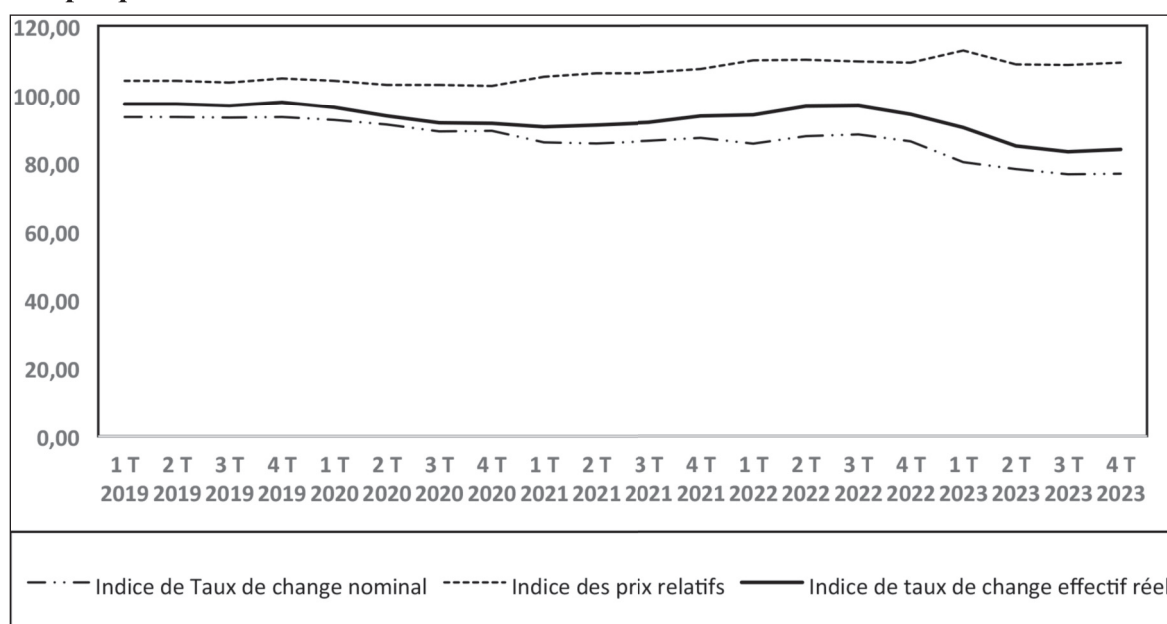
Devises	Poids des échanges 2022 (en %)	Taux de change réel pondéré 4 ^{ème} trim. 2022	Taux de change réel pondéré 3 ^{ème} trim. 2023	Taux de change réel pondéré 4 ^{ème} trim. 2023	Variation (en %)	
		a	b	C	c/b	c/a
Euro (Union européenne)	28,6	10,70	12,52	12,49	-0,2	16,7
Roupie indien	12,3	1,30	1,51	1,51	0,2	16,7
Yuan chinois	11,4	3,21	1,98	1,99	0,4	38,2
Franc CFA Afrique centrale	4,1	1,00	1,00	1,00	0,1	-0,2
Dollar américain	2,8	1,25	1,28	1,28	0,1	2,3
Rouble russe	2,4	1,16	1,08	1,08	0,3	-6,6
Won sud-coréen	2,1	0,98	0,98	0,98	0,1	-0,3
Nouvelle Livre turque	2,0	1,17	1,15	1,15	-0,1	-2,0

Devises	Poids des échanges 2022 (en %)	Taux de change réel pondéré 4 ^{ème} trim. 2022	Taux de change réel pondéré 3 ^{ème} trim. 2023	Taux de change réel pondéré 4 ^{ème} trim. 2023	Variation (en %)	
		a	b	C	c/b	c/a
ringgit malaisien	2,0	1,07	1,14	1,14	0,0	6,0
Rand sud-africain	1,3	1,03	1,07	1,07	0,0	3,6
Bath thaïlandais	1,3	1,05	1,05	1,05	0,0	0,1
Livre sterling	1,1	1,07	1,11	1,11	0,0	3,8
Yen japonais	1,2	1,03	1,02	1,02	0,0	-0,6
Indice de Taux de change effectif		94,10	83,08	83,76	0,8	-

Source : MINFI/DP

En ce qui concerne les perspectives pour l'année 2024, l'on anticipe une légère détérioration de la compétitivité du Cameroun. Cette situation serait attribuable principalement à la dépréciation attendue du Franc CFA, en corrélation avec l'évolution de l'Euro par rapport aux principales devises, en particulier le Dollar américain. De plus, une inflation relativement plus soutenue par rapport à celle des principaux partenaires contribuerait également à cette détérioration.

Graphique 4 : Evolution de l'indice du TCER



Source : MINFI/DP

Encadré 4 : Promotion du “made in Cameroon”

Le Gouvernement de la République promeut la politique d'import-substitution. Celle-ci vise, entre autres, à renforcer la résilience du pays face aux chocs extérieurs. Il convient à toutes fins utiles de rappeler qu'il y a aujourd'hui à travers le monde, une forte reconsidération de l'ouverture économique qui rappelle à suffisance qu'on commence à étudier l'économie par les modèles en économie fermée. C'est à l'aune de cette réalité qu'on doit comprendre le slogan « AMERICA FIRST » de l'ancien Président américain DONALD TRUMP. Dans la même veine, le Président Emmanuel MACRON déclare que « la France de 2030 devra être plus indépendante ». Il s'agit de ne plus dépendre des autres

pays pour les biens essentiels et de ne plus risquer des ruptures critiques d'approvisionnement. On peut également penser que les décisions souveraines d'interdiction des exportations de certains biens qui se sont multipliées ces dernières années sont des injonctions aux pays importateurs de produire eux-mêmes ces biens.

La politique d'import-substitution prônée par le Gouvernement camerounais est donc en tous points avisée, surtout pour les biens essentiels dont l'importation grève considérablement la balance commerciale, dégradant autant l'équilibre extérieur du pays, avec son corolaire de fragilisation des couches sociales défavorisées et d'aggravation de l'inflation. Pour qu'elle soit efficace, cette politique doit s'accompagner d'une politique de promotion efficace du ***made in Cameroon*** mais aussi d'une meilleure régulation des importations. S'agissant particulièrement de la promotion du ***made in Cameroon***, on observe que la densification des réseaux des enseignes nationales qu'il convient par ailleurs d'encourager s'accompagne d'un relèvement substantiel des biens importés, contrastant avec le fait que les enseignes étrangères constituent un parfait reflet des comptoirs de leurs pays d'origine. La régulation devrait aider à remédier cette situation et donner une plus grande vitrine aux produits locaux. A défaut de réguler les importations, obligation pourrait être faite à tous de réserver à titre exclusif, une certaine surface (20% par exemple) aux produits locaux. Aux arguments d'incapacité des producteurs à approvisionner suffisamment et de défaillances dans le conditionnement, obligations pourraient être faites aux enseignes d'accompagner le regroupement des producteurs et de s'impliquer dans le conditionnement. En tout état de cause, donner de la vitrine aux produits locaux dans toutes les grandes surfaces serait un puissant vecteur d'éclosion du ***made in Cameroon***.

FINANCES PUBLIQUES

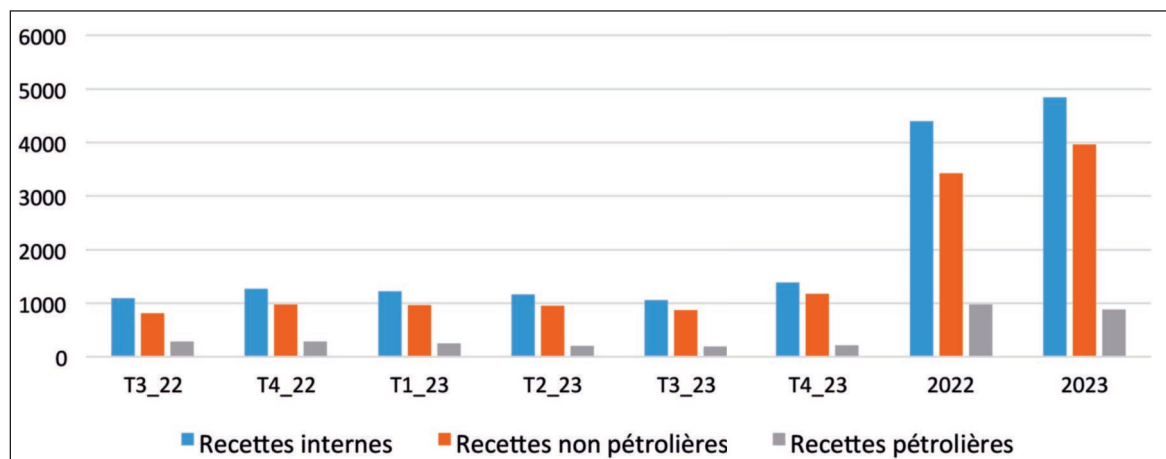
L'exécution du budget de l'Etat au quatrième trimestre et sur l'ensemble de l'exercice 2023, comparativement aux mêmes périodes de l'exercice 2022, fait apparaître : (i) une hausse des ressources, tirée par les recettes non pétrolières ; (ii) une hausse des dépenses, imputable aux dépenses courantes et au service de la dette publique.

Ressources budgétaires : hausse des ressources tirées par les recettes non pétrolières

Les ressources budgétaires totales recouvrées, au cours du **quatrième trimestre 2023**, s'élèvent à 1 882,4 milliards, en augmentation de 204,9 milliards en glissement annuel. Elles comprennent 1 386,8 milliards de recettes internes et 135,4 milliards d'emprunts et dons.

Les recettes budgétaires internes augmentent de 122,7 milliards, du fait de la hausse des recettes non pétrolières (+195,3 milliards). Les recettes pétrolières, quant à elles, diminuent de 72,6 milliards. Cette diminution résulte d'une baisse de 90,1 milliards de la redevance SNH et d'un accroissement de 17,5 milliards de l'impôt sur les sociétés pétrolières.

Graphique 5 : Evolution des recettes budgétaires internes (en milliards)



Source : MINFI/DP

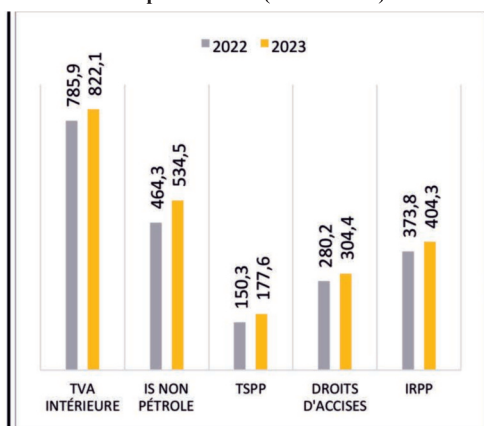
Au quatrième trimestre 2023, les recettes non pétrolières s'établissent à 1 171,3 milliards en hausse de 195,3 milliards. Cette hausse résulte de l'augmentation tant des recettes fiscales que des recettes non fiscales. Suivant les grandes composantes, les recettes d'impôts et taxes se situent à 1 035,9 milliards, en hausse de 165,5 milliards ; les recettes des douanes s'élèvent à 288,8 milliards, et augmentent de 34,7 milliards. Les recettes non fiscales quant à elles se chiffrent à 135,4 milliards, en hausse de 29,8 milliards.

Les emprunts et dons mobilisés au cours du quatrième trimestre 2023 enregistrent un accroissement de 82,3 milliards en glissement annuel, pour se chiffrer à 495,6 milliards. Ils comprennent, entre autres, 177,3 milliards de prêts projets, 25,8 milliards de dons, 70,3 milliards d'appuis budgétaires et 205,2 milliards d'émissions nettes de titres publics.

Sur l'ensemble de l'exercice 2023, les ressources budgétaires totales s'élèvent à 6 140,3 milliards. Elles progressent de 57,8 milliards par rapport à l'exercice 2022. Cette hausse est principalement imputable aux recettes internes.

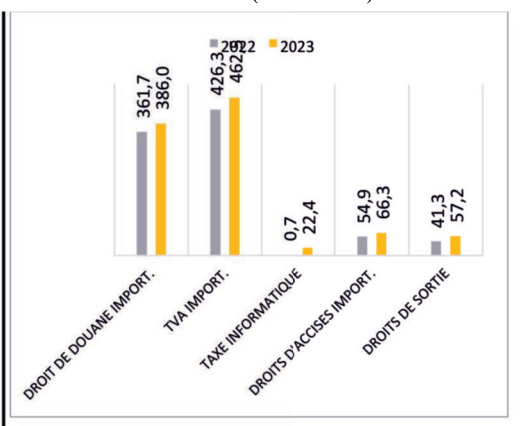
Les recettes budgétaires internes recouvrées s'établissent à 4 842,5 milliards, en hausse de 449,4 milliards. Cette hausse est uniquement tirée par les recettes non pétrolières qui se chiffrent à 3 965,5 milliards et augmentent de 546,2 milliards.

Graphique 6 : Evolution des principales composantes recettes des impôts et taxes (en milliards)



Source : MINFI/DP

Graphique 7 : Evolution des principales composantes des recettes douanières (en milliards)



Source : MINFI/DP

Les recettes pétrolières se chiffrent à 859 milliards, en diminution de 114,8 milliards. Cette régression est essentiellement imputable à la baisse des cours mondiaux du pétrole survenu entre les deux périodes. Ces recettes pétrolières sont constituées de 604,8 milliards de redevance pétrolière SNH et de 254,2 milliards d'impôt sur les sociétés pétrolières.

Les recettes non pétrolières passent de 3 423,3 milliards en 2022 à 3 965,5 milliards en 2023, soit une progression de 546,2 milliards. Cette hausse est tirée par celle des principales composantes.

Les recettes des impôts et taxes s'élèvent à 2 622 milliards et enregistrent une hausse de 336,1 milliards. Cette hausse est consécutive à l'accroissement des droits d'enregistrement et du timbre (+122 milliards) ; de l'impôt sur les sociétés non pétrolières (+70,1 milliards) ; de la TVA (+36,2 milliards) ; de l'IRPP (+30,5 milliards) ; de la TSPP (+27,4 milliards) et des droits d'accises (+24,2 milliards).

Les recettes douanières se chiffrent à 1 022,6 milliards et progressent de 121,5 milliards. Cet accroissement est attribuable à celui de la TVA à l'importation (+36,2 milliards) ; des droits de douane à l'importation (+24,3 milliards) ; de la taxe informatique (+21,7 milliards) ; des droits de sortie (+15,9 milliards) et des droits d'accises à l'importation (+ 11,4 milliards).

Les recettes non fiscales progressent de 88,6 milliards pour s'établir à 320,9 milliards.

Les emprunts et dons se chiffrent à 1 297,8 milliards et diminuent de 391,6 milliards du fait de la baisse des prêts projets (- 148,6 milliards) ; des autres emprunts (-278,6 milliards) et des émissions nettes des titres publics (-17,9 milliards). Cette baisse est atténuée par la hausse des dons (+35,2 milliards) ; des appuis budgétaires (+18,2 milliards).

Tableau 16 : Evolution des recettes budgétaires (en milliards)

	4ème trim. 2022	4ème trim. 2023	Janv.-déc. 2022	Janv.-déc. 2023	Variations relatives (en %)		Variations absolues	
	(a)	(b)	(c)	(d)	(b)/(a)	(d)/(c)	(b)/(a)	(c)/(d)
A- RECETTES INTERNES	1264,2	1386,8	4393,2	4842,5	9,7	10,2	122,7	449,4
I-Recettes pétrolières	288,2	215,6	973,8	877,0	-25,2	-9,9	-72,6	-96,8
1-Redevance SNH	237,0	146,8	774,5	622,8	-38,0	-19,6	-90,1	-151,7
2- IS pétrole	51,2	68,7	199,3	254,2	34,2	27,5	17,5	54,8
II- Recettes non pétrolières	976,0	1171,3	3419,3	3965,5	20,0	16,0	195,3	546,2
1- Recettes fiscales	870,4	1035,9	3187,0	3644,6	19,0	14,4	165,5	457,6
a- Recettes des impôts et taxes	616,3	747,1	2285,9	2622,0	21,2	14,7	130,8	336,1
dont -IRPP	91,9	88,1	373,8	404,3	-4,1	8,2	-3,8	30,5

	4ème trim. 2022	4ème trim. 2023	Janv.-déc. 2022	Janv.-déc. 2023	Variations relatives (en %)		Variations absolues	
	(a)	(b)	(c)	(d)	(b)/(a)	(d)/(c)	(b)/(a)	(c)/(d)
- TVA	250,0	259,4	785,9	822,1	3,7	4,6	9,3	36,2
- IS non pétrole	88,1	108,9	464,3	534,5	23,6	15,1	20,8	70,1
- Droits d'accises	71,3	74,8	280,2	304,4	5,0	8,6	3,6	24,2
- Droits d'enreg.et timbre	35,5	115,0	120,4	242,4	224,0	101,4	79,5	122,0
- TSPP	37,3	39,4	150,3	177,6	5,7	18,2	2,1	27,4
b- Recettes douanières	254,1	288,8	901,2	1022,6	13,6	13,5	34,7	121,5
dont - Droit de douane à l'import.	103,5	103,4	361,7	386,0	-0,2	6,7	-0,2	24,3
- TVA à l'import.	117,9	127,0	426,3	462,5	7,7	8,5	9,1	36,2
- Taxe informatique	0,2	6,0	0,7	22,4	3176,8	3178,5	5,8	21,7
- Droits d'accises à l'import.	14,6	17,8	54,9	66,3	21,4	20,8	3,1	11,4
- Droits de sortie	9,8	19,5	41,3	57,2	98,8	38,6	9,7	15,9
2- Recettes non fiscales	105,6	135,4	232,3	320,9	28,2	38,2	29,8	88,6
B- EMPRUNTS ET DONS	413,3	495,6	1689,3	1297,8	19,9	-23,2	82,3	-391,6
- Prêts projets	199,7	177,3	639,3	490,8	-11,2	-23,2	-22,4	-148,6
- Dons	22,5	25,8	104,2	139,4	14,8	33,8	3,3	35,2
- Appuis budgétaires	119,1	70,3	165,0	183,2	-41,0	11,0	-48,8	18,2
- Emission des titres publics nets	72,1	205,2	485,3	467,5	184,9	-3,7	133,2	-17,9
- Autres Emprunts (y/c PARPAC et DTS)	0	16,9	295,5	16,9	-	-94,3	16,9	-278,6
TOTAL RESSOUR BUDGETAIRES	1677,5	1882,4	6082,5	6140,3	12,2	1,0	204,9	57,8

Source : MINFI/DP

Dépenses publiques : hausse des dépenses, imputable aux dépenses courantes et au service de la dette publique

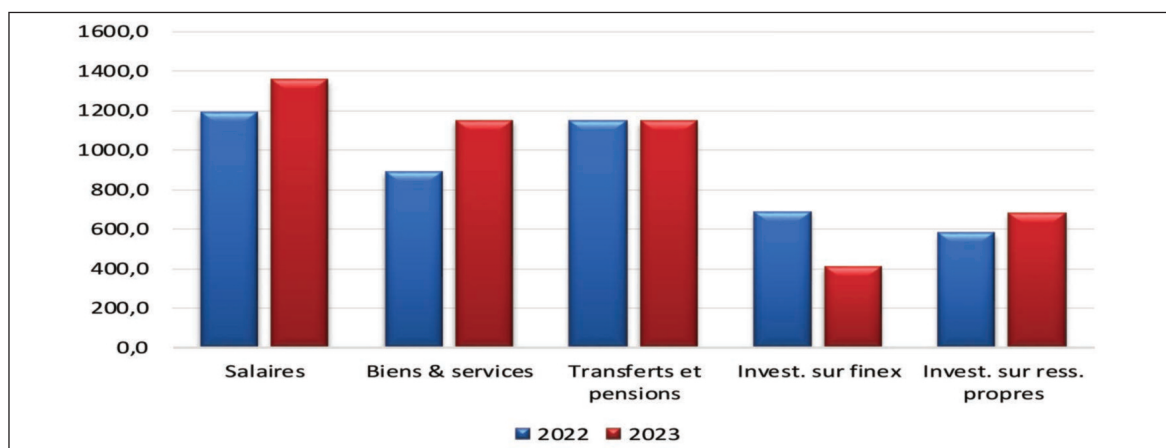
Au cours du quatrième trimestre 2023, les dépenses budgétaires totales base ordonnancements s'élèvent à 1 770,1 milliards, en augmentation de 8,8% en glissement annuel. Les dépenses courantes hors intérêts de la dette se chiffrent à 1 168,5 milliards, en hausse de 6,6%, du fait de l'évolution de ses composantes ainsi qu'il suit : (i) les dépenses du personnel augmentent de 58,8 milliards pour se situer à 366,9 milliards ; (ii) les biens et services progressent de 181,9 milliards pour se chiffrer à 516,2 milliards ; (iii) les transferts et pensions diminuent de 168,1 milliards pour s'établir à 285,5 milliards.

Les dépenses d'investissements progressent de 2,2% et se chiffrent à 435,3 milliards. Sur financements extérieurs, ces dépenses diminuent de 36,3% pour se situer à 135,8 milliards. Sur ressources propres, elles augmentent de 32,4% pour s'établir à 279,5 milliards. Les dépenses de restructuration augmentent de 18,4 milliards pour se chiffrer à 20 milliards au quatrième trimestre 2023.

Le service de la dette publique est de 263,6 milliards, en augmentation de 74 milliards. Le service de la dette extérieure se chiffre à 158,5 milliards, dont 123,5 milliards d'amortissement du principal et 35 milliards d'intérêts. Celui de la dette intérieure s'élève à 105,1 milliards et comprend 20 milliards d'intérêts ; 23,1 milliards d'amortissements du principal ; 14 milliards de remboursement de crédits TVA ; 48 milliards de paiements d'arriérés intérieurs des exercices 2022 et antérieurs.

Au terme de l'exercice 2023, les dépenses budgétaires totales base ordonnancements s'élèvent à 6 454,3 milliards contre 5 886,5 milliards en glissement annuel, soit une hausse de 567,8 milliards.

Graphique 8 : Evolution des principales composantes des dépenses hors service de la dette (en milliards)

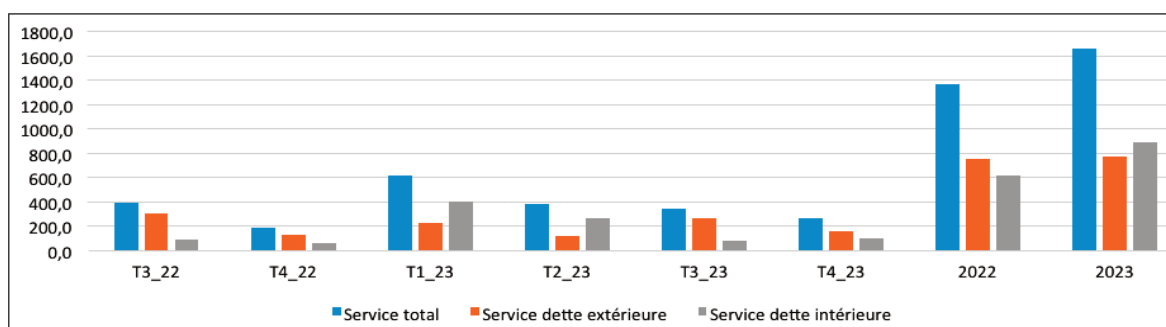


Source : MINFI/DP

Les dépenses courantes hors intérêts diminuent de 65,5 milliards et se situent à 3 657,3 milliards. Cette hausse résulte de l'évolution contrastée de ses composantes. En effet, les dépenses de personnel augmentent de 13,7% pour se situer à 1 357 milliards. Les dépenses de biens et services progressent de 29,1% et se chiffrent à 1 152,9 milliards. Les dépenses de transferts et pensions s'élèvent à 1 147,4 milliards, en diminution de 0,4%.

Les dépenses d'investissement sont évaluées à 1 117,8 milliards à fin décembre 2023 contre 1 278,8 milliards un an plus tôt, soit une baisse de 161,1 milliards. Les dépenses d'investissement sur ressources propres progressent de 99,6 milliards pour s'établir à 680,1 milliards. Les dépenses d'investissement sur financements extérieurs se chiffrent à 406,7 milliards, en baisse de 281,5 milliards. Les dépenses de restructuration s'élèvent à 30,9 milliards et progressent de 20,9 milliards.

Graphique 9 : Evolution du service de la dette publique (en milliards)



Source : MINFI/DP

Le service effectif de la dette publique augmente de 290,1 milliards (+21,1%) pour s'établir à 1 662,4 milliards, comparativement à fin décembre 2022. Il comprend 771,5 milliards de dette extérieure et 890,9 milliards de dette intérieure.

Le service effectif de la dette extérieure progresse de 14,1 milliards (+23,2%) en glissement annuel. Il comprend 209,7 milliards d'intérêts et 561,8 milliards de principal. Les paiements au titre du service de la dette intérieure s'élèvent à 890,9 milliards, soit 276 milliards de plus par rapport à fin décembre 2022. Ces paiements comprennent 110,5 milliards d'intérêts ;

184,6 milliards d'amortissement ; 59,3 milliards de remboursement de crédits TVA, et 536,5 milliards de paiement des instances de l'exercice 2022 et arriérés antérieurs.

Tableau 17 : Evolution des dépenses publiques (en milliards)

	4ème trim. 2022 (a)	4ème trim. 2023 (b)	Janv.- déc. 2022 (c)	Janv.- déc. 2023 (d)	Variations relatives (en %)		Variations absolues	
					(b)/(a)	(d)/(c)	(b)/(a)	(d)/(c)
I-Dépenses courantes	1095,9	1168,5	3237,6	3657,3	6,6	13,0	72,5	419,7
Dépenses de personnel	308,1	366,9	1193,1	1357,0	19,1	13,7	58,8	163,9
Dépenses de Biens & Services	334,3	516,2	893,1	1152,9	54,4	29,1	181,9	259,8
Transferts et pensions	453,6	285,5	1151,5	1147,4	-37,1	-0,4	-168,1	-4,0
II- Dépenses des investissements	425,9	435,3	1278,8	1117,8	2,2	-12,6	9,4	-161,1
Sur financements extérieurs	213,1	135,8	688,3	406,7	-36,3	-40,9	-77,3	-281,5
Sur ressources propres	211,1	279,5	580,6	680,1	32,4	17,1	68,3	99,6
Dépenses de restructurations	1,6	20,0	10,0	30,9	1119,5	209,2	18,4	20,9
III- Dépenses diverses à régulariser	-61,8	-114,2	0,0	0,0	84,8		-52,4	0,0
IV- Prêts nets (Prêts-Remboursements)	-22,4	16,9	-2,2	16,9	-175,6	-860,3	39,3	19,2
V- Service de la dette publique	189,6	263,6	1372,3	1662,4	39,0	21,1	74,0	290,1
Dettes extérieures	128,6	158,5	757,4	771,5	23,2	1,9	29,9	14,1
Intérêts	27,8	35,0	168,8	209,7	25,7	24,2	7,2	40,9
Principal	100,8	123,5	588,6	561,8	22,5	-4,5	22,7	-26,8
Dettes intérieures	61,0	105,1	614,9	890,8	72,3	44,9	44,1	276,0
dont - Intérêts	10,9	20,0	41,9	110,5	82,8	163,8	9,1	68,6
- Amortissement du principal	17,7	23,1	148,9	184,6	30,6	23,9	5,4	35,6
- Remboursement crédits de TVA	19,4	14,0	80,0	59,3	-27,7	-25,9	-5,4	-20,8
- arriérés intérieurs	13,0	48,0	344,1	536,5	269,6	55,9	35,0	192,5
TOTAL DEPENSES BUDGETAIRES	1627,2	1770,1	5886,5	6454,3	8,8	9,6	142,9	567,8

Source : MINFI/DP

Soldes budgétaires et flux de financements

Au terme de l'exercice 2023, le stock des arriérés de paiement progresse de 48,1 milliards. Cette évolution résulte des paiements de 536,6 milliards effectués sur les arriérés des exercices précédents, conjuguée à l'accumulation de 584,6 milliards d'instances nouvelles de l'exercice 2023.

Les opérations de l'Etat, reflétant les recettes et dons mobilisés, et les dépenses exécutées, dégagent un solde global base ordonnancements déficitaire de 184,5 milliards. Le solde primaire base ordonnancements s'établit à 135,7 milliards et, le solde primaire non pétrolier se situe à -741,4 milliards.

S'agissant du financement intérieur, la Position Nette du Trésor (PNT) vis-à-vis du système bancaire s'est détériorée de 339 milliards au terme de l'exercice 2023. Cette situation découle de l'effet de la détérioration des positions vis-à-vis de la BEAC de 64,9 milliards, des banques commerciales de 101,2 milliards et du FMI de 151 milliards.

Tableau 18 : Evolution des soldes budgétaires (en milliards)

	Fin déc. 2022	Fin déc. 2023
SOLDE PRIMAIRE GLOBAL (NET*)	-96,9	135,7
SOLDE PRIMAIRE NON PETROLIER (NET*)	-1 070,7	- 741,4
SOLDE GLOBAL (NET*)	-307,6	- 184,5

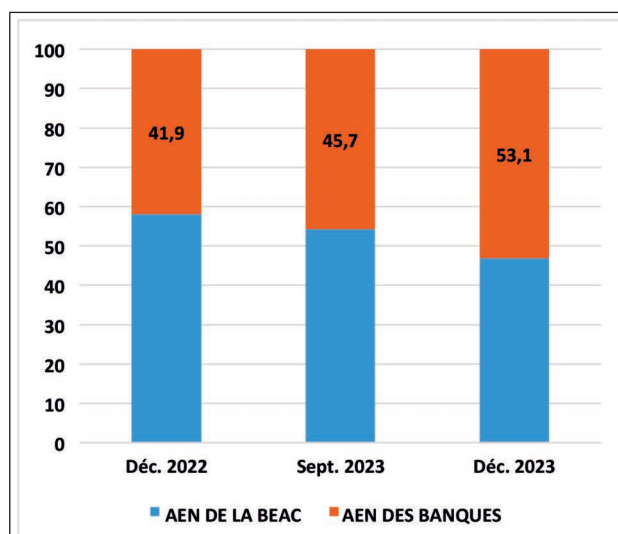
Source : MINFI *Hors remboursement crédits TVA

SITUATION MONETAIRE

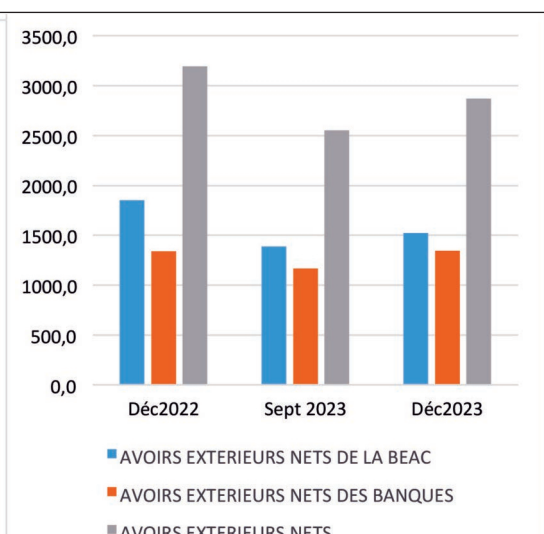
A fin décembre 2023, la situation monétaire s'équilibre en ressources et emplois à 10 265,7 milliards, en hausse de 3,7% par rapport à fin septembre 2023. Cette évolution est consécutive au renforcement des avoirs extérieurs nets. Les crédits à l'économie et les créances nettes sur l'Etat sont restés quasi-stables. En glissement annuel, la situation monétaire est en hausse de 4,6%.

A fin décembre 2023, et par rapport à fin septembre 2023, les avoirs extérieurs augmentent de 12,4%, pour s'établir à 2 870,8 milliards, résultant de la consolidation aussi bien des avoirs extérieurs nets de la BEAC (+9,9%), que de ceux des banques (+15,3%). L'accroissement des avoirs extérieurs nets de la BEAC est en lien avec la hausse du rapatriement des recettes d'exportation. L'accroissement des avoirs extérieur nets des banques est consécutif à l'augmentation de la valeur des titres de placement des banques commerciales.

Graphique 10 : Evolution des poids des composantes des avoirs extérieurs nets (en %)



Graphique 11 : Evolution des avoirs extérieurs nets et de ses composantes (en milliards)



Sources : MINFI ; BEAC

A fin décembre 2023, le crédit intérieur se situe à 7 394,9 milliards, en hausse de 0,7% par rapport à fin septembre 2023. Cette évolution résulte de la progression des créances nettes sur l'Etat (+2%) et des crédits à l'économie (0,1%).

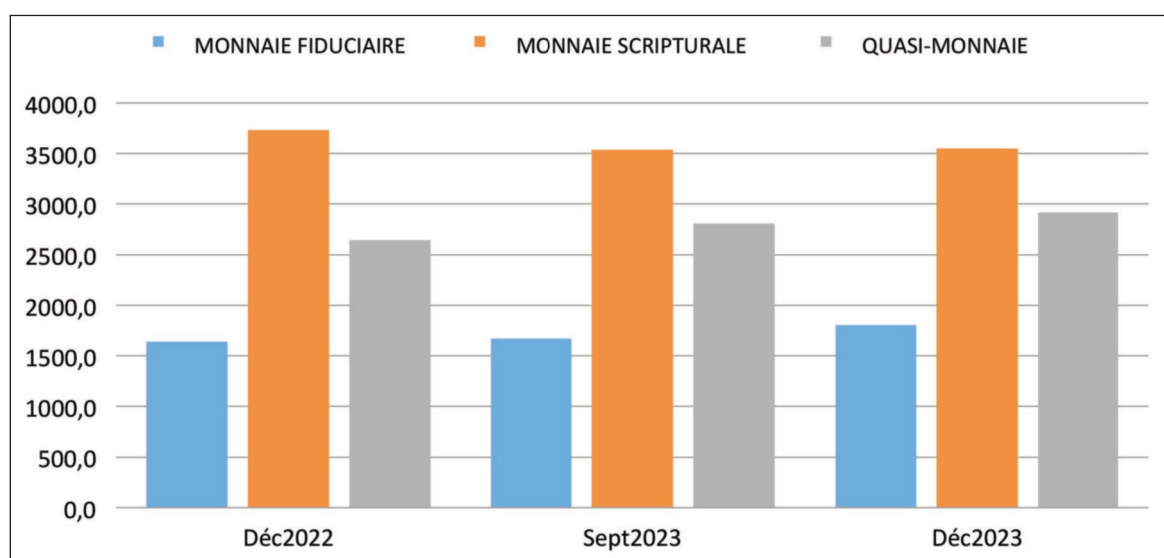
Les créances nettes sur l'Etat passent de 2 323,8 milliards à fin septembre 2023, pour se situer à 2 371,0 milliards à fin décembre 2023. Réflétant cette évolution, la Position Nette du Gouvernement (PNG), évaluée sur la base de la différence entre les concours accordés à l'Etat par la BEAC, les banques et le FMI, d'une part, et l'ensemble des dépôts du Gouvernement, d'autre part, se chiffre à 2 479,7 milliards, en hausse de 7,1% par rapport à fin septembre 2023. Cette hausse résulte de la baisse des dépôts du Gouvernement à la Banque Centrale et de l'augmentation des engagements du Gouvernement envers les banques, avec une proportion plus importante que les dépôts. La PNG vis-à-vis de la BEAC passe de 209,9 milliards à fin septembre 2023 à 286,8 milliards à fin décembre 2023. De même, la PNG vis-à-vis des banques se consolide, passant de 937,1 milliards à fin septembre 2023, à 1 004,5 milliards à fin décembre 2023, en lien avec le renforcement des souscriptions par les banques aux émissions des titres publics. La PNG vis-à-vis du FMI progresse de 15,2 milliards pour se situer 1 183,1 milliards à fin décembre 2023, alimentée par les appuis budgétaires.

Les crédits à l'économie affichent une quasi-stabilité (+0,1%), après 3,6% à fin septembre 2023. En valeur absolue, ils se situent à 5 023,8 milliards contre 5 019,1 milliards à fin septembre 2023. Toutefois, l'on note un contraste dans l'évolution de ses composantes. Les crédits au secteur privé non financier, avec un poids de 90%, progressent de 2,5%, tandis que les crédits aux entreprises publiques reculent de 5%.

La répartition des créances sur l'économie, selon la durée, réaffirme la prépondérance des crédits à court terme (54,1% du total des créances sur l'économie). La part des crédits à moyen terme se situe à 42,3% et celle des crédits à long terme à 3,6%.

Reflétant l'évolution de ses contreparties, la masse monétaire (M2) décroît de 3,2% pour s'établir à 8 269,8 milliards à fin décembre 2023. Elle est composée de 21,8% de monnaie fiduciaire, 42,9% de monnaie scripturale et 35,3% de quasi-monnaie.

Graphique 12 : Composantes de la masse monétaire (en milliards)



Sources : MINFI, BEAC

A fin décembre 2023, et par rapport à la même date de 2022, la situation monétaire progresse de 4,6%. Elle se caractérise par la baisse des avoirs extérieurs nets (-10,1%), et de la hausse des crédits à l'économie (+11,6%). La baisse des avoirs extérieurs nets est tirée par celle des avoirs extérieurs nets de la BEAC (-17,7%).

Reflétant l'évolution des créances sur l'Etat, la PNG croît de 16,2%, résultant de la hausse de toutes ses composantes que sont les PNG vis-à-vis la BEAC, des banques et du FMI.

Les crédits à l'économie sont tirés par les crédits au secteur privé non financier (+12,7%) et les crédits aux entreprises publiques (+9,9%).

Le taux de couverture extérieur de la monnaie, défini comme le rapport entre les avoirs officiels bruts en devises et le total des engagements à vue de la Banque centrale, est largement supérieur au seuil réglementaire. Il se situe à 71,9% contre 73,1% il y a un an. Les réserves officielles de change du Cameroun sont évaluées à 2930 milliards à fin décembre 2023. Elles représentent 43% des réserves de la CEMAC et peuvent couvrir 5,4 mois d'importations de biens et services.

Tableau 19 : Situation monétaire large (en milliards de FCFA)

	Déc. 2022	Sept. 2023	Déc. 2023	Variations	
	a	b	c	c/b	c/a
TOTAL DES CONTREPARTIES DES RESSOURCES DU SYTEME MONETAIRE	9 817,3	9 897,4	10 265,7	3,7	4,6
AVOIRS EXTERIEURS NETS	3 194,0	2 554,5	2 870,8	12,4	-10,1
Avoirs extérieurs nets de la BEAC	1854,1	1388,3	1525,7	9,9	-17,7
dont Compte d'opérations	2696,7	2055,4	2134,9	3,9	-20,8
Avoirs en devises	354,8	700,9	734,0	4,7	106,9
Recours aux Crédits FMI	793,9	849,4	870,7	2,5	9,7
Avoirs extérieurs nets des BCM	1339,8	1166,3	1345,1	15,3	0,4
Crédit intérieur (a+b)	6 623,3	7 342,9	7 394,9	0,7	11,6
Créances nettes sur l'Etat (a)	2 133,2	2 323,8	2 371,0	2,0	11,2
Position nette du Gouvernement	2 134,2	2 315,0	2 479,7	7,1	16,2
Autres créances nettes sur l'Etat	-59,1	8,8	-108,7	-	-
Créances sur l'économie (b)	4 490,1	5 019,1	5 023,8	0,1	11,9
Institutions bancaires en liquidation	0,0	0,0	0,0	0,0	14,3
Autres institutions bancaires non éligibles au refinancement de la BEAC	7,6	8,7	11,5	31,2	51,2
Institutions financières non bancaires	33,4	95,1	12,0	-87,4	-64,2
Entreprises publiques non financières	442,6	512,0	486,5	-5,0	9,9
Secteur privé non financier	4 006,5	4 403,2	4 513,9	2,5	12,7
TOTAL DES RESSOURCES DU SYSTÈME MONETAIRE	9 817,3	9 897,4	10 265,7	3,7	4,6
Monnaie fiduciaire	1 637,6	1 668,4	1 802,3	8,0	10,1
Monnaie scripturale	3 729,4	3 538,7	3 548,4	0,3	-4,9
BEAC	3,7	6,2	2,6	-58,7	-30,9
Banques créatrices de monnaie	3 693,9	3 501,5	3 516,1	0,4	-4,8
Autres institutions bancaires éligibles au refinancement de la BEAC	28,3	27,5	26,2	-4,7	-7,2
Centre des chèques postaux (CCP)	3,5	3,5	3,5	0,0	0,0
Disponibilités monétaires	5 367,0	5 207,1	5 350,7	2,8	-0,3
Quasi-monnaie	2 643,1	2 807,4	2 919,1	4,0	10,4
Banques créatrices de monnaie	2 611,0	2 772,9	2 884,4	4,0	10,5
Autres institutions bancaires éligibles au refinancement de la BEAC	32,1	34,5	34,7	0,7	8,2
Disponibilités monétaires et quasi-monétaires	8 010,1	8 014,5	8 269,8	3,2	3,2
Autres Postes Nets	1 807,2	1 882,9	1 995,9	6,0	10,4

Sources : BEAC, MINFI

SECTEUR BANCAIRE

A fin décembre 2023 et par rapport à fin septembre 2023, le secteur bancaire se caractérise par : (i) l'augmentation du bilan consolidé des banques ; (ii) l'accroissement des dépôts et des crédits à la clientèle ; (iii) l'amélioration de l'inclusion financière ; (iv) la conformité aux normes prudentielles.

Bilan consolidé des banques

Le bilan consolidé de l'ensemble des banques s'équilibre en ressources et en emplois à 10 468,6 milliards, en hausse de 3,8% par rapport à fin septembre 2023. En glissement annuel, le bilan progresse de 10,6%.

Dépôts de la clientèle

A fin décembre 2023 et par rapport à fin septembre 2023, les dépôts augmentent de 1,2% et se chiffrent à 7 723,5 milliards. Cette évolution est principalement tirée par les entreprises privées et l'Administration Centrale. Les dépôts des particuliers et ceux des entreprises publiques baissent.

Tableau 20 : Dépôts par type de clientèle (en milliards)

	Déc. 2022	Sept. 2023	Déc.2023	Variations en (%)		Poids à fin Déc. 2023 (%)
	a	b	c	c/b	c/a	
Administration Publique Centrale	601,3	590,4	607,9	3,0	1,1	7,9
Administration Publique Locale	29,2	39,8	37,2	-6,6	27,4	0,5
Organismes Publics	140,7	287,0	221,2	-22,9	57,2	2,9
Administrations Privées	144,9	176,8	200,9	13,6	38,6	2,6
Entreprises Publiques	557,6	616,8	595,9	-3,4	6,9	7,7
Entreprises Privées	2 141,7	2 262,6	2 569,4	13,6	20,0	33,3
Sociétés d'Assurance et de Capital	158,7	189,7	182,8	-3,6	15,2	2,4
Entreprises individuelles	270,7	283,5	289,6	2,1	7,0	3,7
Particuliers	2 612,5	2 701,5	2 575,4	-4,7	-1,4	33,3
<i>Divers</i>	586,8	484,4	443,2	-8,5	-24,5	5,7
TOTAL	7 244	7 632,4	7 723,5	1,2	6,6	100,0

Source : BEAC

Par nature, les dépôts à terme augmentent de 9,5%. Par contre, les dépôts à vue et les dépôts à régimes spéciaux (bons de caisse) diminuent respectivement de 0,2% et 1%.

Les dépôts à vue demeurent les plus représentatifs, avec 79,9% de l'ensemble. Ils sont suivis des dépôts à terme (15,8%) et des bons de caisse (5,3%).

Tableau 21 : Dépôts par nature de la clientèle (en milliards)

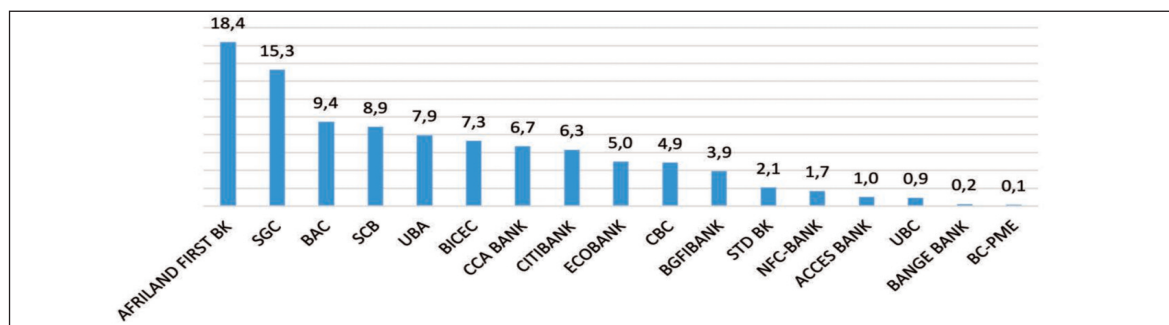
	Déc. 2022	Sept. 2023	Déc. 2023	Variations en %		Poids au 31 Déc. 2023 (en %)
	a	b	c	c/b	c/a	
Dépôts à régimes spéciaux	448,9	413,7	409,5	-1,0	-8,8	5,3
Dépôts à terme	923,3	1 111,7	1 217,3	9,5	31,8	15,8
Dépôts à vue	5 871,9	6 107,0	6 096,7	-0,2	3,8	78,9
TOTAL	7 244	7 632,4	7 723,5	1,2	6,6	100,0

Source : BEAC

Concernant les parts de marché, sur 19 banques qui opèrent effectivement sur le marché camerounais, Afriland First Bank garde la première place, avec 18,4% des dépôts. Elle est sui-

vie, entre autres, par la SGC (15,3%), la BAC (9,4%), la SCB (8,9%), UBA (7,9%), la BICEC (7,3%), la CCA (6,7%), CITI BANK (6,3%), ECOBANK (5,0%), la CBC (4,9%) et la BGFI BANK (3,9%). En glissement annuel, les dépôts progressent de 6,6%, tirés par ceux des entreprises publiques, des entreprises privées et de l'Administration centrale.

Graphique 13 : Répartition des Dépôts du marché bancaire à fin décembre 2023 (en %)



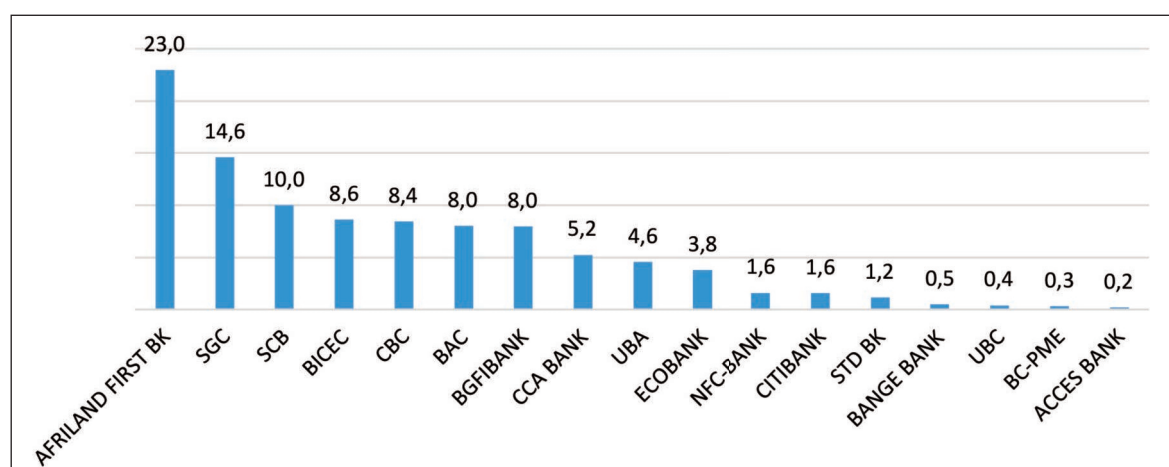
Source : MINFI

Encours des crédits

A fin décembre 2023 et par rapport à fin septembre, les crédits bancaires sont en hausse de 2,4%, et se chiffrent à 5404,3 milliards. Cette évolution est due essentiellement à l'augmentation des crédits aux particuliers et aux entreprises individuelles. Le pourcentage de refinancement se situe à 6,2% à la BEAC et de 2,3% au marché interbancaire.

Suivant les banques, Afriland First Bank conserve la première place avec 23,0% des crédits. Elle est suivie, entre autres, par la SGC (14,6%), la SCB (10,0%), la BICEC (8,6%), la CBC (8,4%), la BAC (8,0%), la BGFI BANK (8,0%), la CCA BANK (5,2%), et UBA (4,6%).

Graphique 14 : Part de marché basée sur les crédits



Source : MINFI/DP

Par maturité, les crédits à court terme représentent 28,7% du total des encours ; ceux à moyen terme 46,3% et ceux à long terme 2,6%. Les créances brutes en souffrance et les comptes débiteurs représentent en moyenne, respectivement 13,4% et 8,2% de l'encours de crédit de la clientèle. Toutefois, les taux de créances en souffrance de BC-PME, SGC, ECOBANK, BICEC et BAC sont supérieurs à celui de l'ensemble des banques.

Le taux de couverture des créances en souffrance par les provisions se situe à 87,4% à fin décembre 2023, contre 72,2% à fin septembre 2023.

Le nombre total de comptes bancaires est de 4 022 438, en hausse de 50 430 comptes par rapport à septembre 2023.

En glissement annuel, l'encours des crédits augmente de 14,9%. Cette progression est attribuable aux crédits octroyés aux particuliers, aux entreprises publiques et privées et à l'administration.

Le taux de créances brutes en souffrance s'améliore légèrement, passant de 13,7% à fin décembre 2022 à 13,4% à fin décembre 2023. Le taux de bancarisation au sens strict de la population active se stabilise à 28,4%.

Le niveau d'intermédiation financière, mesuré en rapportant les crédits sur les dépôts baisse, passant de 65% en décembre 2022 à 70% en décembre 2023. De même, le ratio de transformation des dépôts en crédits à long et moyen terme passe de 33,5% à 34,8%.

Tableau 22 : Répartition des crédits par type de clientèle (en milliards)

Libellés	Déc.2022	Sept.2023	Déc.2023	Variations en (%)		Poids en Déc. 2023
	a	b	c	c/b	c/a	
Administration Publique	302,8	202,9	182,5	-10,1	-39,7	3,4
Administration Publique	2,3	10,4	9,4	-9,8	307,8	0,2
Organismes Publics	0,0	0,0	0,7	3435,0	-	0,0
Administrations Privées	33,8	42,2	42,3	0,2	25,0	0,8
Entreprises Publiques	541,7	667,1	670,4	0,5	23,8	12,4
Entreprises Privées	2 691,7	3 037,7	3 066,4	0,9	13,9	56,7
Sociétés d'Assurance et de	6,9	2,1	2,6	25,7	-61,6	0,0
Entreprises individuelles	166,1	179,4	239,3	33,4	44,1	4,4
Particuliers	964,4	1 121,2	1 162,6	3,7	20,5	21,5
Divers	5,2	12,8	28,2	120,6	442,2	0,5
Total	4 715,0	5 275,9	5 404,3	2,4	14,6	100

Source : BEAC

Sur les 19 banques qui opèrent sur le marché camerounais, la situation des ratios prudentiels concerne 15 et se présente ainsi qu'il suit à fin décembre 2023 :

- 13 banques respectent le ratio de représentation du capital minimum et de fonds propres nets ;
- 13 banques respectent le ratio de couverture des risques ;
- 13 banques respectent le ratio de couverture des immobilisations ;
- 14 banques respectent le ratio de liquidités ;
- 12 banques respectent le minimum requis de coefficient de transformation à long terme.

COMITE DE REDACTION

Directeur de publication

MOTAZE Louis Paul, Ministre des Finances

Directeur de publication Adjoint

YAOUBA ABDOULAYE, Ministre Délégué

Superviseur

NGAKOUMDA Gabriel, Chef de la Division de la Prévision

Coordonnateur technique :

MOHAMADOU AMINOU, Chef de Cellule des Synthèses Macroéconomiques

Rédaction et relecture :

- NANA Jacques Barnabé, Chef de Cellule de l'Analyse Monétaire et du Secteur Extérieur ;
- LELE TAGNE Berlin, Chef de Cellule de Suivi et de l'Analyse de l'Economie Réelle ;
- NKAKE EDINGUELE Zacharie, Chef de Cellule des Finances Publiques ;
- AWONO Frédéric, Chef de la Cellule Informatique ;
- DONGMO TSANGUE Christian, Chef de Cellule de la Balance des Paiements ;
- CHEO Godlove, Chef de Cellule de la Traduction/MINFI/SG ;
- FORGWEI Festus NYOWEKE, Chef de Service des Affaires Générales ;
- ZIBI ATANGANA Jean Florian, Chargé d'Etudes Assistant ;
- MENDOUGA Serge Hervé, Chargé d'Etudes Assistant ;
- NDOUMBE LOBE Benoit, Chargé d'Etudes Assistant ;
- MOUTHE Joseph, Chargé d'Etudes Assistant ;
- NDIKWA Desmond ; Chargé d'Etudes Assistant ;
- TONYE Jacques, Chargé d'Etudes Assistant ;
- PENDA Simon Micarel, Chargé d'Etudes Assistant ;
- FOTSING SIELINOU, Chargé d'Etudes Assistant ;
- BANGUE Charles, Chargé d'Etudes Assistant ;
- OMBE Raïssa, Chargé d'Etudes Assistant ;
- BAKELINGUIN Justin, Chargé d'Etudes Assistant ;
- WAKAM Ignace, Chargé d'Etudes Assistant ;
- BEYINA EDZANA Yves Pantaleon, Chargé d'Etudes Assistant ;
- NDONGO Epse ONANA René Carole, Chargé d'Etudes Assistant ;
- MAOUMBE KAMDOUM Carielle, Cadre ;
- METSAMA Martin, Cadre ;
- HAMADOU DAOUDA, Cadre ;
- NJI FIFEN NGANGUE H, Cadre ;
- TABI MVE Guy Stéphane, Cadre ;
- DONGMO GAPGHO Boris, Cadre ;
- MENGUE Willie, Cadre ;
- CHADJEU NANA Loïc, Cadre.